



L'ex-commissaire de bord devra reprendre le plateau dans les avions d'Air Canada. Voilà ce que coûte la promotion de la femme aux fonctions jusque-là dévolues aux employés masculins.

Ottawa entend bloquer certains profits excessifs

par Claude BEAUCHAMP de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral veut se doter des pouvoirs nécessaires pour bloquer temporairement, lorsqu'il le jugera à propos, des hausses de prix jugées abusives sur des produits fabriqués, distribués ou vendus au Canada.

Tel est le sens du projet de loi tant attendu sur les "profits excessifs" et qui a été déposé hier par le gouvernement Trudeau devant une Chambre à moitié vide, en l'absence d'ailleurs du premier ministre qui n'était pas de retour d'un déjeuner-causerie réunissant à Ottawa l'Association libérale internationale, et du chef de l'Opposi-

tion, M. Robert Stanfield, retenu en Nouvelle-Ecosse.

Les parties d'opposition, soupesant les répercussions électorales éventuelles de leur réaction, ont décidé d'attendre jusqu'à aujourd'hui avant de faire connaître leur position.

Le projet de loi (bill 29) octroie au gouvernement des pouvoirs absolus et discriminatoires pour déclarer que tel produit ou telle catégorie d'articles tombe, pour une durée d'un an, sous le coup de la nouvelle loi.

Le gouvernement, c'est-à-dire le conseil des ministres, peut prendre cette décision de sa propre initiative dans les cas dits d'urgence mais en temps normal il doit attendre que lui

parvienne un rapport en ce sens d'une commission d'enquête, comme la Commission de surveillance des prix et produits alimentaires (Commission Plumtree) ou toute autre commission que le gouvernement pourrait mettre sur pied.

Quand le gouvernement aura décrété que tel article tombe sous le coup de la nouvelle loi, dont on ne sait pas si elle sera adoptée avant le déclenchement toujours possible d'élections générales, cela aura les conséquences suivantes.

— premièrement, un avis de trente jours devra être donné à la nouvelle Commission de contrôle des

Voir OTTAWA, en page A 6

Les hôtesse en train de gagner la guerre de l'air

par Denis MASSE

Adam et Eve seront toujours sur un pied de guerre. Sur le plan travail, s'entend.

Or, le clan des Evé vient de remporter une éclatante victoire. Non pas une quelconque victoire morale qui vous donne l'illusion d'avoir marqué des points, mais un triomphe réel... acquis sur le terrain, là même où la caste mâle jouissait béatement de la suprématie.

Et c'est dans le ciel que cette guerre des sexes est engagée. Plus précisément, dans les avions d'Air Canada. Lutte inégale qui oppose 400 commissaires de bord à 2.500 hôtesse de l'air.

Pour le moment, le groupe des hôtesse vient de remporter la première ronde. La seconde a failli se dérouler en Cour, mais le juge a déboulé les plaignants.

Au moment donc où va s'ouvrir à Montréal le Salon de la Femme, où les trompettes de la publicité clament des mots comme "émancipation" et "libération", des hôtesse de l'air demain vont détrôner les hommes, seront promues au rang de commissaires de bord et dirigeront l'équipage à bord des longs-courriers d'Air Canada ou de tout autre avion, alors que jusqu'ici elles ne pouvaient qu'emprunter le rôle de chef et encore que sur les DC-9 de liaisons internes.

A compter de demain, premier mai, fête des travailleurs, Air Canada met en vigueur son nouveau système d'intégration du personnel en vol.

Les hommes se lamentent. Ils ont perdu non seulement leur dignité (!!!) mais ont aussi perdu l'ancienneté qu'ils détenaient et un grand nombre vont recevoir un salaire inférieur à celui qu'ils avaient.

Une seule liste intégrée

Ces déclassements surviennent du fait que les deux listes d'employés des services en vol (hommes et femmes) ont été intégrés l'une dans l'autre.

Jusqu'ici, les hommes occupaient un rang dans leur catégorie, les femmes avaient le leur dans leur section.

Concrétisons le problème: James Dunn, de Vancouver, détenait le numéro 200 dans sa section et recevait un salaire correspondant à sa fonction (\$16.42 de l'heure); il se retrouve au 1.980e rang dans la nouvelle liste intégrée. Après cinq ans au service de la compagnie, il va toucher \$1.66 de moins de l'heure.

Jean Rousseau, de Montréal, travaille depuis 15 ans pour les services en vol. Il occupait le 63e rang d'ancienneté; il retrouvera demain le 220e rang. Ce qui fait qu'une femme au moins passe devant lui et l'empêche d'obtenir les vols les plus payants, vers l'Europe.

Les hommes ainsi affectés ne savent où jeter leur dévolu. Leur syndicat? Pas question: ILS n'ont aucune chance, car ELLES détiennent une forte majorité.

En désespoir de cause, les commissaires (hommes) — car ce titre, on le voit, est aussi bien féminin que masculin — se sont adressés à la Cour pour obtenir une injonction qui aurait paralysé le nouveau système le temps qu'on en discute. Mais l'affaire a été déboulée par le juge Lerner qui a reçu la plainte à Toronto.

Le groupe mâle ne désespère pas. Il se prépare à une autre demande d'injonction, lorsque ses procureurs fortement ébranlés par la première rebuffade, auront examiné le point de vue défendu par la compagnie.

Autre discrimination: la langue

Entre-temps, le conflit créé par la libéralisation du sexe semble se déplacer vers un autre point de litige, celui de la langue.

Il faut savoir, rappelle l'un de nos informateurs, qu'Air Canada n'a commencé qu'en 1969 à retenir les services d'hôtesse francophones pourvu qu'elles soient bilingues. Avant cette date, on ne trouvait que des hôtesse anglophones (c'est-à-dire unilingues).

C'est donc dire que les hôtesse qui seront promues demain au rang de commissaires, sont toutes anglophones parce qu'elles occupent un rang plus

Voir HOTESSES, en page A 6



Deuxième balayage libéral

Reporté au pouvoir à l'Île-du-Prince-Édouard, le premier ministre Alex Campbell (à gauche) bague avec le leader néo-démocrate Aquinas Ryan. Les libéraux ont rallié 26 des 32 sièges à l'Assemblée législative de Charlottetown, hier, et les néo-démocrates n'ont pas fait élire un seul député.

— Informations en page A 7

AUJOURD'HUI

Nixon soutient pouvoir se blanchir

— page B 1

Pour remplacer le boeuf...

— page B 7



— page E 1

HEBDO-ECONOMIE

● Taux d'intérêt à 13.5% mercredi

● Bell veut des sous

● La BCN a décuplé ses prêts hypothécaires

● Nationalisations au Venezuela

● Eaton: offensive commerciale

● Consortium bancaire canadien au M.-O.?

● Chute des profits de GM et Chrysler

● Feux sur la fiscalité

— Cahier D

SOMMAIRE

Arts et spectacles: H 3

Bandes dessinées: B 2

Cinéma: H 4, H 5

Décès, naissances, etc.: H 6, H 7

Economie: D 1 à D 5

Editorial: A 4

Etes-vous observateur?: B 2

Horoscope: E 5

Informations étrangères: B 1

La bonne table: B 7

Les maux de notre langue: F 8

L'auto: G 4 à G 10

MAGADAN: F 1

Loisirs et Récréation: B 2

Médecine d'aujourd'hui: E 2

Mon Oeil sur Montréal: E 3

"Mot-mystère": B 2

Mots croisés: E 13

Petites annonces: E 7 à E 15, F 1 à F 8

Radio et télévision: A 10

Sports: G 1 à G 3, G 11, G 12, H 1, H 2

Tribunaux: H 7

Vivre aujourd'hui: E 1 à E 6

Dijon, capitale de la méfiance

FRANCE Les élections

NDLR — A cinq jours du premier tour des élections françaises à la présidence, le dimanche 5 mai, LA PRESSE présente une série de reportages de son envoyé spécial, Yves Leclerc. Plutôt que de rapporter au jour le jour le déroulement de cette campagne, ce que le lecteur retrouve quotidiennement dans nos informations internationales, l'envoyé de LA PRESSE prend le pouls de Dijon, ville de 200.000 habitants, ancienne capitale de la Bourgogne, devenue chef-lieu du département de la Côte d'Or, une région essentiellement rurale qui s'affirme une nouvelle vocation commerciale et industrielle. Paris n'est pas toute la France.

"Les politiciens, tous pareils"

par Yves LECLERC envoyé spécial de LA PRESSE

DIJON — A première vue, Dijon se fiche totalement des élections présidentielles. Après la fièvre politique palpable qu'on sentait à Paris, on ne trouve ici que peu d'affiches, pratiquement pas de propagande, et dans les cafés, chez le boucher, dans les taxis, on ne paraît même pas parler du tout de politique.

Mais l'apparence est trompeuse. Comme la plupart des villes françaises de province, Dijon est une société fermée, méfiante, secrète même. Derrière le mur des refus de répondre, derrière l'absence de signes apparents d'agitation, les manoeuvres, les alliances et les combinaisons se font et se défont discrètement.

Il faut dire dès le départ qu'il y a

deux Dijon, ou même plus exactement trois. D'abord la vieille ville, l'antique capitale bourguignonne redevenue centre régional grâce à la politique de décentralisation. Des rues étroites du centre-ville, parsemées de monuments, d'églises et d'édifices anciens, en passant par les quartiers commerciaux jusqu'aux avenues ombragées des secteurs résidentiels bourgeois, elle est habitée par une classe dirigeante de professionnels et de grands négociants qui règnent, mais de moins en moins, sur une population de marchands, de fonctionnaires et d'artisans.

L'encerclant de toutes parts avec leurs petites usines et leurs hautes murailles grises d'immeubles d'appartements à prix modique, les banlieues nouvelles ont pris ce trop-plein de l'augmentation rapide de la

population: ouvriers, petits employés de l'entreprise privée ou de l'Etat, anciens ruraux en passe d'urbanisation.

Enfin, il y a le Dijon de la campagne environnante, et tout particulièrement la région des vignobles aux vieux domaines prospères qui s'étend vers le sud jusqu'à Beaune. Là, dominent les vigneron qui sont, bien plus que la noblesse peu nombreuse, la véritable aristocratie de la région.

Une ville-type ?

A ces différences géographiques et sociales correspondent évidemment des différences politiques. En général, le vieux Dijon a tendance à être conservateur, malgré le long épisode tragico-comique du règne de son "curé rouge", le chanoine Kir. Les vigneron, eux, ont une vieille tradition ra-

dicale, mais ces dernières années, ils ont plutôt voté pour la majorité gaulliste. Quant aux banlieues, Chenôve, Fontaine d'Ouche, etc., elles sont la terre d'élection de la gauche.

Pourtant, il faut se garder des généralisations trop faciles. La politique, ici, c'est une affaire complexe. Je ne parle même pas de l'éventail des partis, qui pour nous est aberrant, ni même des nuances idéologiques qui se multiplient à l'infini, ou du système électoral plus compliqué (mais plus équitable) que le nôtre.

C'est au comportement politique des individus que je pense. Il est façonné par une foule de facteurs sociaux, culturels, économiques et historiques qui, parfois, se rencontrent et se renforcent, parfois s'opposent et s'annulent.

Voir POLITICIENS, en page A 6

le billet économique DE CLAUDE BEAUCHAMP

Une loi qui ne freinera rien du tout

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, qui pilotera le projet de loi au nom du gouvernement, s'en est d'ailleurs ouvert hier au cours de sa conférence de presse: le bill 29 est d'abord et avant tout conçu comme un instrument de lutte contre l'inflation.

Puisque c'est la volonté du gouvernement de présenter son projet de loi comme une mesure destinée à freiner la hausse vertigineuse des prix, analysons-le sous cet angle.

La première question à se poser est de savoir pourquoi le gouvernement Trudeau a choisi de procéder par voie d'amendement à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions pour appliquer une politique anti-inflationniste plutôt que par la voie normale du budget et de la fiscalité.

A première vue, cela n'a pas de bon sens. A l'analyse non plus.

Pouvoirs concentrés

Avec le bill 29, tout ce que le gouvernement se trouve à faire, c'est de changer le nom de l'actuelle Commission sur les pratiques restrictives du commerce en celui de Commission de contrôle des pratiques commerciales tout en faisant passer ses membres de quatre à sept. Mais, au fond, il ne lui donne pas de véritables pouvoirs d'intervention additionnels.

Bien au contraire, le gouverneur en conseil, c'est-à-dire le conseil des ministres alias le gouvernement, se réserve tous les pouvoirs, y compris celui de déterminer si la Commission doit entrer en oeuvre ou non.

L'article 59 précise même que la Commission "ne peut ouvrir ou poursuivre une enquête ou rendre une ordonnance" que lorsque le gouvernement a déterminé d'abord les produits pour lesquels il peut y avoir enquête. Cet article est contraire à l'esprit de tout le reste de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions où la Commission a l'initiative d'entreprendre des enquêtes.

Le ministre Gray a déclaré à cet égard hier qu'il était justifié de confier à ceux qui sont directement responsables devant la population le pouvoir de décider sur quels produits le gouvernement entend limiter la hausse des prix. C'est un argument qui ne tient pas, en particulier du point de vue de l'efficacité.

Question d'efficacité

Le ministre a lui-même indiqué hier que, comme procédure normale, le gouvernement attendra qu'un rapport lui soit soumis par une quelconque commission d'enquête avant de décréter que tel ou tel produit soit assujéti au bill 29.

On réalise toute de suite les délais qu'un telle procédure impose.

Et que penser des délais qui s'écouleront ensuite avant que les ministres, assis autour de la table du conseil, s'entendent non seulement pour décréter que tel produit et non pas tel autre doit subir les foudres de la loi mais encore pour établir quel est le prix de base acceptable pour ce produit et quelle est la marge bénéficiaire à laquelle l'entreprise a droit!

Et si jamais le conseil des ministres arrive à s'entendre, il faudra alors attendre les conclusions de l'enquête de la Commission de contrôle des pratiques commerciales pour savoir si telle entreprise a effectivement exigé des prix abusifs. Ce n'est qu'alors que le surcroît de revenu sera retourné aux acheteurs... ou au Trésor fédéral.

Drôle de façon pour lutter efficacement et rapidement contre l'inflation.

Applicabilité limitée

Ce n'est pas là la seule faiblesse du projet de loi, ni même la plus substantielle.

Comment, en effet, admettre qu'il s'agisse d'un projet de loi destiné à limiter la hausse générale des prix quand il ne s'applique qu'à une partie seulement de ce que produit l'économie canadienne. Car, le bill 29 ne vise pas les "pratiques commerciales contestables" que dans le cas des produits manufacturés, laissant de côté tout le secteur des services qui est peut-être celui qui contribue le plus à l'accroissement de l'inflation depuis quelques années. Les transactions immobilières, également, sont exclues du champ d'application du projet de loi.

Les limites d'application du projet de loi surgissent d'ailleurs dès le premier article du chapitre ajouté parmi le bill 29 à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

L'intervention gouvernementale est clairement circonscrite aux situations influant de façon CONSIDÉRABLE sur le prix d'un article

Voir LOI, en page A 6

mini-presse

le monde

La junte qui dirige le Portugal a décrété que le 1er mai serait un jour férié et autorise la population à célébrer le jour des travailleurs, mais elle a demandé à tous de le faire dans l'ordre et le calme. Le général de Spínola a également reçu une délégation de différents partis politiques de gauche à qui il a promis de remettre le pouvoir à un gouvernement civil provisoire d'ici trois semaines. Le chef de la junte s'est toutefois opposé à un cessez-le-feu immédiat dans les territoires portugais d'outre-mer et à l'octroi prochain de l'indépendance à ces colonies. Il admet l'autodétermination après une période de préparation.

Au cours de ses entretiens avec M. Gromyko à Genève, M. Henry Kissinger a obtenu des Soviétiques qu'ils épaulent ses efforts pour un

désengagement des forces syriennes et israéliennes au Golan. Les deux sont d'accord pour user de leur influence et rester en contact et souhaitent la reprise prochaine de la conférence de paix de Genève sur le Moyen-Orient. M. Kissinger s'est ensuite rendu à Alger, où il a conféré avec le président Boumediène avant de partir pour Le Caire.

En Argentine, M. Victor Samuelson, directeur d'Esso, a été libéré par ses ravisseurs après avoir été détenu pendant près de cinq mois et sept semaines après que la compagnie pétrolière eut payé un rançon sans précédent de \$14,2 millions. Il s'est envolé vers les Etats-Unis peu après sa libération par l'ERP, organisation d'extrême gauche.

— page B 1

le Canada

Le premier ministre Alex Campbell a remporté une victoire décisive, hier, au cours des élections générales qui se sont déroulées à l'Île-du-Prince-Édouard. Les libéraux ont décroché 26 des 32 sièges à l'Assemblée législative de cette province et obtenant environ 55 p. cent du vote populaire. — page A 7

Dans son bilan économique pour 1973, publié, hier, le ministre canadien des Finances, M. John Turner, n'admet qu'un seul point noir: l'inflation. Le rapport du ministre attribue aux marchés internationaux la plus grosse part de l'inflation canadienne.

— page A 8

le Québec

La nouvelle tranche de la deuxième session s'ouvre aujourd'hui à Québec dans une atmosphère incertaine. Le gouvernement Bourassa doit présenter sa législation qui fera du français la langue officielle du Québec tandis que le Parti québécois — l'Opposition officielle — se prépare à livrer autour de ce projet de loi une rude et longue bataille. — page A 2

Deux membres de l'Assemblée nationale ont souligné l'accroissement énorme du budget de la province de Québec. M. Fabien Roy, député créditiste, a souligné que le budget avait doublé depuis cinq ans tandis que M. Mark Assad, député libéral, a noté de son côté que le budget avait quintuplé depuis 15 ans.

— page A 11

méto

Cette fois il semble bien que c'est vrai: la fête internationale des travailleurs sera dorénavant célébrée le premier mai au Québec, comme partout ailleurs dans le monde — à l'exception des Etats-Unis et des provinces anglophones du Canada. Dans une trentaine de villes, les travailleurs fêteront joyeusement, organisant toutes sortes de manifestations.

l'éventualité d'un incendie et de l'évacuation d'un train ou d'une station et ils ne disposent d'aucune consigne particulière à ce sujet.

— page A 3

Les policiers du métro n'ont jamais reçu de directives spéciales sur les procédures à suivre dans

Une tradition prend fin demain, celle de déménager le premier mai, jour qui sera sans doute récupéré par les travailleurs syndiqués. L'an prochain c'est le premier juillet que se produira le grand remue-ménage, histoire de récupérer le jour férié qui allait à la célébration du jour du Dominion.

— page A 3

Pour peu que l'Opposition s'en mêle, la session sera électrisante

par Gilles GARIÉPY et Daniel L'HEUREUX

QUEBEC — C'est dans une atmosphère incertaine que s'ouvre aujourd'hui à Québec la nouvelle tranche de la deuxième session, au cours de laquelle le gouvernement Bourassa doit présenter une pièce de législation "historique": la loi qui fera du français la langue officielle du Québec, whatever that means.

A certains égards, c'est le calme plat: une aubaine, pour un gouvernement qui veut faire adopter avec le moins de casse possible le projet de loi le plus délicat qu'il ait jamais proposé.

Néanmoins, le ciel politique québécois est bien ensemencé d'éléments qui risquent de déclencher la tempête à quelques jours d'avis.

L'affaire des Simard, dont l'Opposition fera sans doute ses choux gras; le climat syndical tendu; le malaise social alimenté par l'inflation; les mésaventures du "projet de siècle" à la Baie James et un certain malaise au sein du caucus libéral lui-même, autant de facteurs qui pourraient faire oublier rapidement le terme carnet de voyage du premier ministre en Europe.

La langue, sans tollé

De la fameuse législation linguistique, on ne sait toujours pas grand-chose. Le français sera langue officielle, c'est entendu: un principe sera affirmé, mais quelles seront les conséquences pratiques, voilà qui n'est pas exactement très clair.

Le projet de loi doit subir, rapportait hier le chroniqueur du "Journal de Québec", l'épreuve du caucus libéral dès le 10 mai. Mais, que l'on sache, le texte ne sera pas déposé à l'Assemblée nationale avant la fin de mai ou le début de juin.

A ce moment — est-ce un hasard — les étudiants auront quitté les Cégeps et les cités universitaires; leurs parents, eux, seront à veille de partir en vacances. On imagine mal qu'en juin 50.000 personnes viennent défiler devant le Parlement, comme ce fut le cas en octobre 1969 lors de l'adoption du bill 63 sous M. Bertrand.

Il restera, bien sûr, les oppositions bruyantes des défenseurs de la minorité anglophone, menacée, semble-t-il, d'un génocide culturel. Mais cette opposition-là (qui trouve son reflet chez quelques députés anglophones libéraux), il n'est pas sûr que M. Bourassa cherche à l'éviter.

Une levée de boucliers des anglophones, même contre une loi ayant surtout valeur de symbole, n'est pas un risque politique très dangereux; au contraire, c'est peut-être tout ce dont M. Bourassa a besoin pour établir chez les francophones une certaine crédibilité vis-à-vis de son projet de loi.

De toute manière, il est vraisemblable que les ministériels voudront faire

adopter ce projet de loi avant l'ajournement d'été, de manière à éviter les périls traditionnels du mois d'octobre québécois.

L'opposition, celle du Parti québécois, ne l'entend pas de cette oreille et se prépare à livrer autour de ce projet de loi une rude et longue bataille.

La législation linguistique sera vraisemblablement assortie d'un projet de charte des Droits qui pourrait en tempérer les effets. Mais il est inévitable qu'une pièce de législation semblable soulève une solide controverse.

Parmi les autres projets de loi annoncés qui seront sans doute déposés (sinon débattus) d'ici l'été, citons les amendements promis par M. Cournoyer au Code du travail, qui pourraient raviver l'opposition que les centrales ont déjà déployée contre feu le bill 89 sur les services essentiels. On attend toujours aussi la loi anti-scab promise par le ministre Cournoyer dans des circonstances un peu singulières.

La Commission parlementaire de la réforme électorale et celle sur la liberté de presse reprendront sans doute leurs travaux, sans qu'on ne voit encore quelque fruit en sortir.

Le jeu des circonstances

Bien entendu, si les rumeurs d'élections qui circulent de plus en plus à Ottawa devaient s'avérer, l'Assemblée nationale du Québec serait forcément reléguée à l'arrière-plan pour deux mois.

Dans le cas contraire, la session québécoise pourrait être d'ici l'été fort électrisante, pour peu que l'Opposition sache exploiter au maximum les enjeux de l'actualité.

Le cas des transactions du gouvernement avec des entreprises appartenant à la femme du premier ministre, au ministre Claude Simard et au reste de la grande belle-famille fera évidemment l'objet de beaucoup de questions.

Il reste à voir si l'Opposition cherchera surtout à embrasser les ministériels ou si, par son intervention, elle obligera vraiment le gouvernement Bourassa, plutôt mou en cette matière, à édicter enfin des règles qui protégeront le public — et les ministres — contre le danger des conflits d'intérêts.

Dans un autre domaine, l'offensive annoncée par les centrales syndicales en mars devrait connaître ces jours-ci ses premières manifestations: le premier mai sera en effet marqué, nous promet-on, par divers débrayages ou ralentissements de travail "spontanés". Point de départ d'une campagne qui gagnera en intensité en mai pour obtenir la réouverture assez générale des contrats de travail, notamment dans les secteurs public et para-public.

L'inflation galopante, qui inspire cette croisade, continue par ailleurs à alimenter le malaise social et on prévoit quela fréquence des "pèlerinages" à Québec des groupes populaires va s'accroître.

Les modifications importantes que le gouvernement paraît avoir décidées concernant l'aménagement hydro-électrique du bassin de la Baie James (ajoutées aux avatars du chantier lui-même) auront des conséquences politiques certaines: si on peut doubler le coût d'un vélodrome à Montréal sans trop de risques, c'est une autre affaire que d'engager dix ou douze milliards de dollars (plutôt que cinq ou six) dans un projet semblable.

Les 102 députés libéraux commencent en fait à sentir les inconvénients de la surpopulation.

On parle de remaniement ministériel d'ici l'automne. Un des ministres les plus souvent mis en cause est M. Claude Forget, le ministre des Affaires sociales, dont la piètre performance en Chambre et l'ineptie dans ses rapports avec les lobbies d'assistés sociaux ont été jusqu'ici fort décevantes. Les observateurs s'accordent à penser que la nouvelle tranche de la session pourrait bien être, pour M. Forget, celle de la dernière chance. M. Forget, dit-on, serait plus à l'aise aux Finances.

Insatisfaction des députés

Enfin, plusieurs indices apparus ces dernières semaines laissent croire à un certain malaise parmi les députés libéraux.

L'affaire Paragon, qui a gagné en ampleur, indispose visiblement plusieurs députés, dont quelques ministres, qui ne nourrissent pas d'affection spéciale pour le "beauf" (le beau-frère de M. Bourassa, M. Claude Simard), dont l'accession au rang de ministre s'explique mal par ses seules qualités.

Mais là n'est pas la cause de l'insatisfaction dont se plaignent à demi-



"Libéraux du monde entier..."

Le premier ministre Trudeau s'entretient avec le ministre allemand des Affaires étrangères, M. Walter Scheel, juste avant l'ouverture de la réunion de l'Union mondiale libérale. La rencontre, qui a lieu à Ottawa, a commencé hier et se terminera en fin de semaine.

LA METEO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum : 45 — Maximum : 55
Généralement nuageux et possibilité d'une averse

DEMAIN

Beau et frais

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	35	45	Quelques éclaircies	Gén. nuageux et frais
Outaouais	45	55	gén. nuageux, poss. d'av.	Beau et frais
Laurentides	45	55	gén. nuageux, poss. d'av.	Beau et frais
Cantons de l'Est	45	55	gén. nuageux, poss. d'av.	Beau et frais
Québec	45	55	gén. nuageux, poss. d'av.	Beau et frais
Rimouski	30	40	gén. nuageux,	Gén. nuageux et frais
Lac-Saint-Jean	30	40	gén. nuageux,	Gén. nuageux et frais
Baie-Comeau	30	40	gén. nuageux,	Gén. nuageux et frais
Sept-Îles	30	40	gén. nuageux,	Gén. nuageux et frais
Gaspé	30	40	gén. nuageux,	Gén. nuageux et frais

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Vancouver	45	55
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	30	50
Saskatchewan	Averses	Régina	32	55
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	30	50
Nouveau-Brunswick	Dégagement	Saint-Jean	40	55
Nouvelle-Ecosse	Averses	Halifax	40	55
Île-du-Prince-Édouard	Dégagement	Charlottetown	40	55
Terre-Neuve	Dégagement	Saint-Jean	40	55
Ontario	Nuageux	Toronto	50	60

si vous partez

Aux Etats-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	70	85	Chicago	53	63
Washington	66	90	San Francisco	52	75
Boston	59	68	Los Angeles	58	82

Vers les plages					
	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	75	88	Bermudes	61	69
Rio de Janeiro	77	83	Mexico	52	83
			Nassau	59	79
			Barbade	77	82

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière.)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1A9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et tous les services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Part de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile:		874-7272	
Lundi au samedi	\$1.00	REDACTION	874-7070
Samedi	25¢	EDITORIAL	874-7030
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PROMOTION	874-7100
Nombre de semaines		RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
13	52	PETITES ANNONCES	
Lundi au samedi	\$13.00 \$25.00 \$49.00	Commandes	874-7111
Lundi au vendredi:	9.75 19.50 39.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi:	5.00* 6.50 13.00	Pour changer ou annuler	874-7205
par courrier:		du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
Lundi au samedi:	\$26.00 \$52.00 \$104.00	GRANDES ANNONCES	
Lundi au vendredi:	19.50 39.00 78.00	Détailants	874-7300
Samedi:	9.10 18.20 36.40	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	874-7306
* Minimum de 20 semaines		Carrières et professions, nominations	874-7320
Côte-Nord, par avion.		35¢	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 20h (Samedi: 8h à 17h)		COMPTABILITÉ	
874-6911		Grandes annonces	874-6892
		Petites annonces	874-6901

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 4 mai 1974

HORIZON

DRAPS et TAIES d'OREILLER en COTON

Draps pour lit jumeau ou lit deux places, droits ou emboîtants.

2.94

Draps et taies d'oreiller en coton lavable et séchable en machine. Offerts en multirayures pastels ou en brillants motifs floraux.

Taies d'oreiller: 1.11 la paire

Jusqu'à épuisement du stock!

Bas-culotte tout diaphane "Activ"

Modèle avec bout renforcé. Choix d'étoffe, beige, café, havane, marine. Tailles: petite, moyenne ou élancée.

63¢

la paire

Maintenant trois magasins Horizon à votre service dans la région de Montréal:

- St-Laurent — 2215-2225, boul. Laurentien
- Greenfield Park — 801, boul. Taschereau
- Rosemère — 339, boul. Curé-Labelle

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi: 9 h 30 à 18 h
jeudi et vendredi: 9 h 30 à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h

Utilisez votre carte comptable EATON.

Les policiers du métro pas entraînés en cas d'incendie

par Jacques GAGNON

Les policiers du métro n'ont jamais reçu de directives spéciales sur la procédure à suivre dans l'éventualité d'un incendie et de l'évacuation d'un train ou d'une station et ils ne disposent d'aucune consigne particulière à ce sujet.

C'est ce qui ressort de la 18e journée d'audience de la commission d'enquête sur l'incendie du 23 janvier dans le métro.

En fait, dans le domaine des incendies, l'expérience de ces agents spéciaux se limite à un cours d'environ une heure sur le maniement des extincteurs.

Ces cours sont donnés par le chef inspecteur de la prévention des incendies à la Commission de transport, M. Gérard Malley, 49 ans, qui est également directeur-adjoint du Service d'incendie de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, petit village situé aux limites de Brossard.

M. Malley a appris son métier tout seul, dans les livres, parce qu'il aimait ça.

M. Malley est entré à la Commission de transport comme gardien et en 1940-41, alors qu'il travaillait dans une usine de couture, il avait suivi des cours du Service d'incendie de Montréal.

Depuis hier, le service de M. Malley compte cinq employés, pour s'occuper du métro et de toutes les autres bâtisses de la Commission de transport. Auparavant, ils étaient trois.

Les policiers

Pour en revenir aux policiers du métro, mentionnons qu'il y en a trois affectés à la ligne 2, trois à la ligne 1, deux à la station Berri et un autre à la ligne 4. Leur fonction principale est de voir à la sécurité du public.

Un de ces agents, M. Pierre-André Duchesneau, a failli perdre la vie le 23 janvier, justement parce qu'il ne connaissait rien sur la progression d'un incendie dans un tunnel de métro.

"J'ai rampé 800 pieds pour sortir à Rosemont", a-t-il expliqué. Parlant de la fumée, il a ajouté: "Je touchais le train et je ne le voyais pas."

Un autre agent spécial, M. Jacques Chartrand, se trouvait à la station Mont-Royal lorsque l'incendie a débuté et il a dû insister auprès de ses patrons, au téléphone, pour savoir ce qui se passait.

Lorsqu'il a demandé si on voulait qu'il se rende sur les lieux, on lui a répondu: "Si vous voulez". Et les informations qu'on lui a alors données étaient loin de correspondre à la réalité. On lui a dit qu'il y avait évacuation à la station Laurier alors qu'un train était en feu dans le tunnel, près de la station Rosemont.

De la visite

D'un autre côté, l'assistant-directeur Moisan, du Service d'incendie de Montréal, a communiqué avec le chef inspecteur Malley, la semaine dernière, pour discuter des possibilités que l'état-major visite le métro.

De leur propre initiative, des pompiers, qui préparaient des examens de promotions avaient communiqué avec M. Malley, l'année dernière, pour lui demander de visiter le métro.

Après quelques visites, M. Malley, avait fait savoir que "ça dérangeait ces demandes-là" et avait suggéré aux pompiers de s'adresser à leurs supérieurs pour qu'on organise mieux les visites de ce genre. Une des raisons: son manque de personnel.

Avec l'assistant-directeur Moisan, il a établi qu'il faudrait 168 visites pour permettre au 2400 pompiers de Montréal de mieux connaître le métro.



Il pleuvait, ce n'était pas le premier mai, mais ça déménageait quand même.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Une belle tradition qui prend fin demain...

par Denis VINCENT

Une tradition prend fin demain. Celle de déménager le premier mai, jour qui sera sans doute récupéré par les travailleurs syndiqués. L'an prochain, c'est le premier juillet que se produira le grand remue-ménage histoire de récupérer un jour férié qui allait par tradition à la célébration du jour du Dominion.

En attendant, hier, accompagnant un photographe, nous sommes allés à la recherche de déménageurs, sillonnant en tous sens les rues susceptibles de changer d'occupants.

Mais il pleuvait. Et ce n'était pas le premier mai. Et on affirme que cette année, le nombre de déménagements a diminué.

Mais nous avons quand même observé quelques braves, comme celui qui, rue Bourbonnière, transportait un réfrigérateur vert, plus ou moins en équilibre dans une remorque, et qui devait descendre à chaque coin de rue pour tenter d'arrimer l'objet qui risquait continuellement de basculer.

Rue Chénier, les uns montaient, les autres descendaient. C'était le palmier de plastique qui croisait dans l'escalier extérieur la sculpture sur bois

d'allure moderne et vernie de surcroît. Plus au nord, la caravane traditionnelle: un camion et deux automobiles que l'on charge en prenant soin de laisser une place au conducteur.

Quand on déménage soi-même, ces images ne représentent toutefois rien d'excitant, rien d'insolite. On a vaguement l'impression du déjà vu, et pire, quand on déménage soi-même en deux ou trois, du prévu.

Pour le bénéfice de ceux qui déménagent, rappelons quelques conseils.

Si vous n'aimez pas les embarras, confiez votre déménagement à une compagnie spécialisée. Ça coûte sûrement plus cher, mais c'est beaucoup moins d'ennuis... si vous pouvez en trouver une, ce qui serait plutôt étonnant cette semaine!

Ou alors, imitez cet ami. Profitez de l'occasion pour faire un voyage en Europe. Vos parents et amis se chargeront de votre déménagement.

Si vous aimez mettre la main à la pâte, c'est l'occasion d'organiser une grande réception. En échange d'un coup de main, plusieurs n'hésiteront pas à piller votre réserve de vivres, surtout si vous ajoutez quelques bouteilles de vin et de bière. Ça coûte quand même moins cher, c'est sans doute plus long (rien n'est moins certain si vos amis ne sont pas payés à l'heure) et c'est plus amusant.

Surtout si le véhicule utilisé a tendance à cahoter, que les meubles sont mal arrimés et que l'équilibre de l'ensemble, hommes et meubles, est précaire.

Le premier mai célébré dans au moins 27 villes

par Jules BELIVEAU

Cette fois, c'est vrai: il ne fait plus aucun doute que la fête internationale des travailleurs sera dorénavant célébrée le premier mai au Québec, comme presque partout ailleurs dans le monde — à l'exception des États-Unis et des provinces anglophones du Canada.

Et le 1er mai, c'est demain. Tandis que la fête des travailleurs avait malgré tout réuni environ 18.000 marcheurs dans les rues de Montréal l'an dernier et qu'une manifestation de 2.000 personnes se déroulait à Québec

— on se souvient que les chefs des trois centrales syndicales étaient encore emprisonnés à Orsainville — mais que le tout ne dépassait guère cette envergure, des festivités et diverses manifestations auront lieu cette année dans au moins 27 villes du Québec.

Et le tout devrait se dérouler sous le signe de la bonne humeur en même temps que de la contestation. Les travailleurs profiteront en effet de l'occasion de leur fête pour exprimer aux vrais responsables de l'inflation leur mécontentement face à la hausse du coût de la vie.

Des débrayages

Dans bien des cas, cette célébration-contestation prendra la forme d'un débrayage "spontané" pouvant durer cinq minutes, une demi-heure ou même toute la journée. C'est ainsi que dans la région de Joliette, que d'aucuns considèrent l'avant-garde du mouvement de la solidarité ouvrière, au moins 6.000 travailleurs s'apprêteraient à interrompre momentanément et plus ou moins longuement leur travail.

À Montréal, les "coordonnateurs officieux" des festivités du premier mai — les dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) — ont timidement prédit que 2.500 travailleurs pourraient débrayer. Mais ils ont aussitôt souligné que ce nombre est autant sujet à caution qu'à un réajustement de dernière heure.

Il se peut, en effet, que certains groupes de travailleurs ayant déjà manifesté leur intention de débrayer se butent à une opposition farouche de leur employeur et que d'autres, enfin, débrayeront soudain sans en avoir au préalable fait connaître leur intention. Comme quoi tout est possible.

Ralentissements

C'est ainsi qu'il se peut que certains travailleurs, suivant en cela une suggestion du président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, M. Michel Chartrand, n'aillent pas jusqu'à débrayer, mais décident de travailler un peu moins fort, le premier mai. Ou décident de prendre un peu de temps pour dîner. Ou encore de finir de travailler un peu plus tôt.

Quoi qu'il en soit, toutes les régions du Québec baigneront dans un air de fête aisément perceptible à l'oeil nu.

À Montréal

À Montréal, par exemple, le Palais du Commerce, où divers kiosques auront été érigés, sera toute la journée de nouveau le lieu de rendez-vous de tous les travailleurs qui voudront participer aux festivités. En soirée, un défilé agrémenté de chars allégoriques, et que l'on espère aussi réussi que celui de l'an dernier, partira à 19h30 du parc Laurier, à l'angle des rues Laurier et Christophe-Colomb, pour se rendre au parc Lafontaine, via les rues Laurier, Papineau, Rachel et Calixa-Lavallée. C'est au parc Lafontaine que des représentants des travailleurs et des dirigeants du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) s'adresseront aux manifestants avant que ceux-ci ne soient invités à participer à une soirée populaire au Palais du Commerce.

Ce scénario — c'est-à-dire ralliement, défilé, discours et soirée populaire — est à peu de choses près celui qui sera suivi dans la plupart des 26 autres villes du Québec où sera soulignée demain la Fête internationale des Travailleurs.

Défilés d'autos

Dans certains cas, comme à Beauharnois-Valleyfield et à Victoriaville, on prévoit notamment des défilés d'automobiles. À Baie-Comeau-Haute-Rive, l'Association coopérative d'économie-familiale (ACEF) projetera un diaporama sur les problèmes des consommateurs, qui sera suivi d'une discussion entre les participants avant que ne débute la fête populaire. En Gaspésie, pendant que des soirées populaires se dérouleront à Murdochville et à Maria, le poste de télévision CHAU de Carleton diffusera une émission du Front commun régional des travailleurs sur la hausse du coût de la vie et sur les problèmes de la région.

À Hull, le défilé des manifestants aura pour première destination le bureau du ministre Oswald Parent, devant lequel seront prononcées quelques allocutions avant la soirée populaire qui se déroulera à Gatineau. Un autre ministre du gouvernement québécois recevra demain la visite des travailleurs; il s'agit de M. Gilles Massé, de Victoriaville.

Ailleurs

Et la liste des villes où les travailleurs "prendront le plancher" pourrait mentionner encore Drummondville, Granby, Trois-Rivières, Sainte-Thérèse (pour la région des Laurentides), Québec (où convergeront des travailleurs de la Beauce, de Thetford, de Portneuf, de Montmagny, de Lévis, de La Pocatière), La Malbaie, Arvida (pour le Saguenay-Lac Saint-Jean), Trois-Rivières, Shawinigan, Matane, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean.



COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET COURS D'ÉTÉ 1974

SESSION "A"	Cours du soir	debut: 13 mai
ANTHROPOLOGIE 901		MATHÉMATIQUES 103
FRANÇAIS 902		MATHÉMATIQUES 105
FRANÇAIS 302		PHILOSOPHIE 101
FRANÇAIS 231		PHILOSOPHIE 301
FRANÇAIS 221		PSYCHOLOGIE 101
HISTOIRE 972		PSYCHOLOGIE 901
MATHÉMATIQUES 101		SC. RELIGIEUSES 919
	SOCIOLOGIE 960	
SESSION "B"	Cours du soir	debut: 17 juin
ANTHROPOLOGIE 902		HISTOIRE 924
FRANÇAIS 202		PHILOSOPHIE 201
FRANÇAIS 402		PHILOSOPHIE 401
FRANÇAIS 122		PSYCHOLOGIE 201
GÉOGRAPHIE 901		PSYCHOLOGIE 903
	SOCIOLOGIE 962	
SESSION "C"	Cours du jour	debut: 25 juin
ART 103		GÉOGRAPHIE 221
BIOLOGIE 921		MATHÉMATIQUES 001
CHIMIE 111		MATHÉMATIQUES 203
ÉCONOMIQUE 920		MATHÉMATIQUES 307
FRANÇAIS 102		PHYSIQUE 111
FRANÇAIS 929		POLITIQUE 941
	SOCIOLOGIE 972	

N.B. Dernière session des cours du B.A. — Cours offert: FRANÇAIS A355, en plus des cours équivalents au niveau collégial.

Renseignements, prospectus, inscription:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1M3
Tel.: 381-4293

**faites-vous
une place
au soleil**
**COURS
spéciaux
d'été**

anglais, allemand, espagnol,
italien, etc.

appelez vite
**288-3111
387-2566**

Berlitz®

langues vivantes
service de traduction

**2055 rue PEEL
50 Place Crémazie**

RES
ou de
**forte
taille?**

MONSIEUR,

LA MODE PRINTEMPS-ÉTÉ '74
EST ARRIVÉE, VENEZ NOUS VOIR.

4475 est. boul. METROPOLITAIN
(entre Pie IX et Viau)

376-4140

et au

2567 est. rue ONTARIO

527-3601

Bovet

**ANGLAIS - ESPAGNOL
ALLEMAND
COURS DE
CONVERSATION**

\$99

OFFRE SPÉCIALE VALABLE
CETTE SEMAINE SEULEMENT
ADULTES et ADOLESCENTS
DÉBUT DES COURS: JUIN - JUILLET - AOUT

LPS®

Étage F, Place Bonaventure 878-2821
Reconnue par le Ministère de l'Éducation
Permis no 749766 — (Culture personnelle)

ÉCOLE DE CONDUITE!

De préférence

LAUZON



BARILS MÉTAL

(drums)

\$300

pour radeau

Cabane à chien

avec 10' de chaîne et anneau

**PUITS DE BONHEUR
DÉCORATIF**

BOUTIQUE DU BARIL

21, boul. Labelle, Ste-Rose, Laval

625-0481

André Talbot
OPTICIEN D'ORDONNANCES
7168, ST-HUBERT, MtI
Tel. 271-4868

la presse

PAUL DESMARAIS

président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN

président et éditeur

ROCH DESJARDINS

vice-président

JEAN SISTO

éditeur adjoint

YVON DUBOIS

directeur de l'information

MARCEL ADAM

éditorialiste en chef

Émotivité et justice

La question de l'avortement est chargée d'émotivité. C'est pourquoi le procès du docteur Henry Morgentaler a suscité de vives réactions. Il faut pourtant s'obliger à la plus froide objectivité quand il s'agit de l'administration judiciaire.

Le célèbre avorteur a pu être acquitté grâce à l'astuce de son avocat, Me Claude-Armand Sheppard; on pouvait s'attendre logiquement à un éventuel renversement de situation par un tribunal d'Appel. Car il était évident à tous ceux qui étaient capables d'objectivité que le juge James K. Hugessen avait commis une sérieuse erreur en acceptant le moyen de défense de Me Sheppard.

On se souvient que celui-ci avait utilisé l'article 45 du code pénal qui rend "toute personne... à couvert de responsabilité criminelle, lorsqu'elle pratique sur une autre, pour le bien de cette dernière, une opération chirurgicale, si l'opération est pratiquée avec des soins et une habileté raisonnables, et s'il est raisonnable de pratiquer l'opération étant donné l'état de santé de la personne au moment de l'opération et toutes les autres circonstances de l'espèce".

La valeur de cet article est indubitable. Mais il va de soi qu'il ne peut s'appliquer que pour des opérations "légales", excluant celles qui, par le même code, sont considérées comme criminelles. Autrement, l'article 251, qui traite de la responsabilité criminelle de celui qui commet un avortement, n'aurait aucune valeur, ni même de

raison d'être: les deux articles entreraient en conflit évident.

Deux juges de la Cour d'Appel ont considéré que l'article 45 ne pouvait être appliqué parce que certaines conditions (v.g. d'urgence et danger de mort) n'étaient pas vérifiées dans le cas Morgentaler. Mais les trois autres vont plus loin en affirmant que le juge Hugessen a tout simplement fait une erreur en acceptant que soit cité l'article 45. L'erreur du juge a induit les jurés en erreur.

Le langage des représentants de la Cour d'Appel est très sévère envers leur collègue Hugessen. Selon le juge Marcel Crête, il faut noter "une absence totale de preuve dans les faits pour supporter la défense du docteur Morgentaler". Il affirme même que le juge Hugessen "aurait dû instruire les jurés que la défense du docteur Morgentaler ne pouvait être considérée".

À la suite de l'acquiescement de leur héros, plusieurs disciples de l'avortement sur demande s'étaient réjouis bruyamment. Ils se souciaient alors peu de l'utilisation outrancière et abusive d'une loi pour parvenir à une fin. On se félicitait finalement de l'erreur d'un juge. Maintenant, les mêmes personnes peuvent être tentées de se plaindre de l'intransigeance des autres juges.

Ce qui est ici le plus regrettable, c'est que la justice elle-même a servi à fausser les jugements et les sentiments.

Jean-Guy DUBUC

Bruits de guerre électorale

Depuis quelques semaines, les trois principaux partis fédéraux se comportent comme s'ils se préparaient à la guerre, une guerre imminente. Mais quand l'un d'eux s'engagera-t-il vraiment dans le sentier de la guerre? C'est une toute autre question, qui pourrait fort bien attendre encore quelques mois avant de recevoir une réponse positive.

Au congrès de l'aile québécoise du parti conservateur à Trois-Rivières, pendant le week-end, M. Stanfield a répété sur le ton plus agressif dont il est capable que son parti est prêt plus que jamais pour des élections. Le chef Tory a ainsi averti son collègue M. Lewis que les conservateurs n'hésiteraient pas un instant à saisir la perche que le NPD leur tendrait à la Chambre à la première occasion. De leur côté, les neo-démocrates piaffent d'impatience tout en jetant des regards inquiets du côté de leurs troupes qui ne partagent pas, semble-t-il, le même enthousiasme à l'égard d'une consultation précipitée. S'il est réaliste, le NPD ne se lancera pas dans l'aventure avant d'avoir strictement pesé le pour et le contre.

Car des élections mal préparées, insuffisamment justifiées, pourraient lui être préjudiciables. Il est évident qu'en aiguillonnant le parti au pouvoir, les neo-démocrates de David Lewis l'ont forcé à promulguer des lois dans l'ensemble bénéfiques, auxquelles il n'aurait pas souscrit de lui-même. Au cours d'une campagne électorale, on peut compter sur les libéraux pour s'en attribuer à peu près tout le mérite. Malgré les dénégations et les mises au point du NPD, le jour du scrutin, fort peu de gens se souviendront du rôle précis de ce parti; très peu d'électeurs voteront en sa faveur uniquement pour lui témoigner leur appréciation et leur reconnaissance.

Le résultat eut été bien différent, croyons-

nous, si le parti de MM. Lewis et Knowles avait décidé après les dernières élections de participer à un gouvernement de coalition avec les libéraux. À Ottawa, plusieurs membres du gouvernement sont d'avis que le NPD a desservi sa cause à longue échéance en ne manifestant pas plus de penchant pour une telle solution. Après avoir participé, en fait, à une coalition, le NPD ne recueille pas les fruits qu'il serait normalement en droit de partager.

Il est probable que les dirigeants du parti sentent confusément tout cela, ce qui les porte à y réfléchir à deux fois avant de faire le saut. Quant aux libéraux, leurs "antennes" et leurs indicateurs s'accordent en ce qui a trait à l'imminence possible d'élections générales déclenchées par l'un ou l'autre des principaux partis d'opposition: le motif devra être déterminant et les circonstances très favorables pour sortir l'un et l'autre du climat d'hésitation dans lequel ils baignent depuis plus d'un an et demi.

Chat échaudé craint l'eau froide. En l'absence de raisons valables ou d'une cause vraiment déterminante pour provoquer un appel à l'électorat, le scénario d'octobre 1972 peut fort bien se répéter. Les politiciens doués d'une certaine expérience se rappellent fort bien les années 1962, 1963 et 1965 et la succession des élections indévisées qu'ils ont vu défiler en ce temps-là.

Bien entendu, il y a l'inflation et la politique de mollesse du parti au pouvoir face à ce véritable fleau. Mais une fois le scrutin déclenché, comment M. Stanfield réussira-t-il à convaincre la population qu'il possède non seulement la volonté, mais aussi les remèdes magiques pour l'enrayer?

Cyrille FELTEAU

Les responsables-fantômes

Dans tous les conflits de travail où l'employeur est le gouvernement, c'est-à-dire tous les conflits de la fonction publique, il semble n'y avoir jamais de responsables. Et pourtant chacun de ces conflits débute par des accusations précises de part et d'autre.

Dans le conflit des Postes, par exemple, le ministre André Ouellet a attribué la responsabilité du débrayage des postiers à des agitateurs syndicaux. Le ministre, sur un ton comminatoire, a accusé à plusieurs reprises les "fiers-à-bras" d'être responsables de la grève illégale par le terrorisme qu'ils exerçaient sur les travailleurs. De son côté, le syndicat des postiers a accusé le ministre de refuser de donner aux syndiqués la garantie écrite que l'automatisation ne réduira ni le personnel ni les salaires.

Après deux semaines de conflit, qui ont coûté des millions de dollars et des ennuis considérables pour un grand nombre de citoyens, il apparaît que c'est le syndicat qui avait raison sur le fond du conflit.

D'ailleurs, le ministre Ouellet a avoué, vendredi dernier, qu'il y avait un abcès au ministère des Postes. C'est un aveu très lourd d'implications. Car il n'y a pas d'abcès sans infection. Mais qui est responsable de cette infection des relations de travail?

Dans le secteur des Postes, le gouvernement agit depuis plusieurs années de façon à s'aliéner presque systématiquement les syndiqués. Sous prétexte de mécaniser le service postal pour le rendre plus efficace, les technocrates du gouvernement traitent les travailleurs comme des trous sur une carte perforée. Un certain type de tech-

nocrate, en effet, ne semble pas comprendre que l'efficacité d'un service est indissociable de la coopération des travailleurs. Et pour gagner cette coopération, il faut établir un climat de confiance. C'est la responsabilité du ministre.

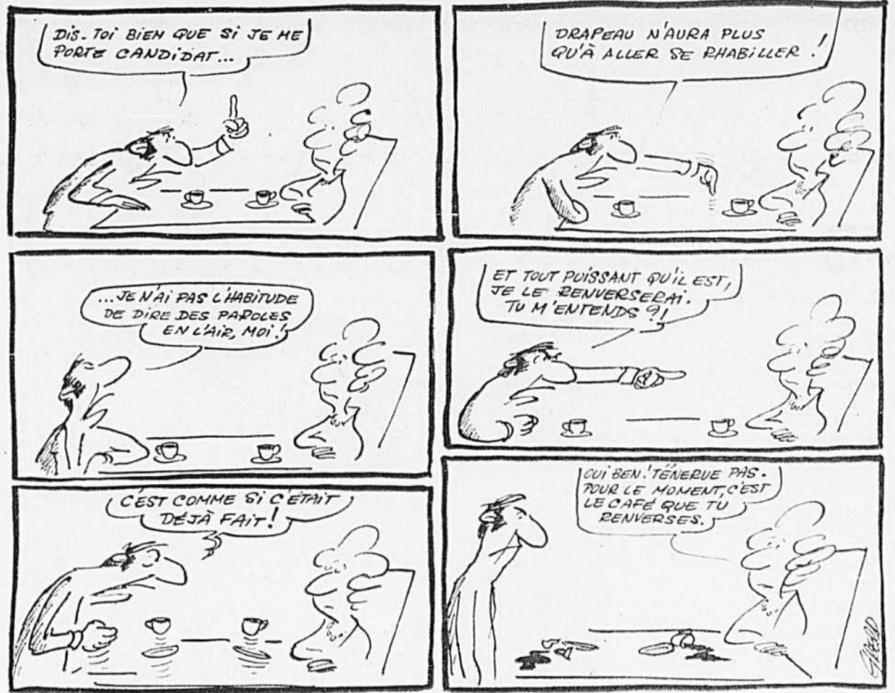
On a parfois l'impression que certains ministères, comme celui des Postes, sont jugés sans prestige par les partis qui se succèdent au pouvoir et sont laissés à des ministres de moindre envergure.

Et pourtant, M. Eric Kierans qui a été ministre des Postes n'était pas un homme médiocre. Mais il avait le défaut des technocrates. Quant à M. Ouellet, il n'a pas fait la preuve de sa compétence et, au moins en ce qui concerne les relations avec les syndicats, il est en partie responsable de ce qu'il a appelé lui-même "l'abcès au ministère des Postes".

De toute façon, les conflits dans la fonction publique sont trop coûteux et trop fréquents pour qu'il soit permis de passer l'éponge sur les responsabilités de ceux qui sont la cause de leur déclenchement. C'est pourtant ce qu'on fait régulièrement. Et c'est pourquoi ces coûteux conflits reviennent avec la régularité des ouragans.

Aucun dirigeant d'une entreprise privée ne pourrait se permettre, sans être au moins muté, le dixième des erreurs que commettent certains responsables de la fonction publique. Quand on considère l'importance de la fonction publique dans la société moderne, il est essentiel que l'exemple qui vient de haut stimule le sens des responsabilités et non le je-m'en-foutisme.

Ivan GUAY



(Droits réservés)

ce que pense LE LECTEUR

Mise au point de la SSJB de Montréal sur ses prix annuels

Maintenant que la poussière commence à retomber après le branle-bas déclenché par Claude Ryan autour du prix Olivier-Asselin, quelques mises au point nous paraissent nécessaires pour rétablir les faits et le règne du bon sens.

La façon dont les choses se sont passées a laissé largement croire au public d'abord que la SSJB a proclamé elle-même ne pas vouloir attribuer le prix Olivier-Asselin à Claude Ryan. Or il n'en est rien. Ni la SSJB, ni ordinairement ses jurés ne laissent savoir que telle ou telle personne a pu être considérée, puis non retenue pour l'un des prix. La plus grande discrétion est de rigueur à ce sujet; et elle est généralement respectée. Il est élémentaire de comprendre pourquoi.

Cette année, c'est M. Claude Ryan lui-même qui, mis au courant par quelque indiscret, a décidé d'effectuer la proclamation du non-prix. Cela le regarde, mais n'a rien à voir avec les façons de procéder de la SSJB.

Dans sa relation de l'événement, "Le Devoir", faussant les perspectives, a annoncé que la SSJB avait mis son "veto" à la décision du jury. Cela, en effet, est totalement inexact. C'est le Conseil général de la SSJB qui attribue les prix; non les jurés, dont la fonction est de recommander un ou plusieurs candidats au Conseil général, qui prononce le jugement final. Si tentative de "veto" il y a eu, elle provient plutôt du jury qui a choisi de démissionner au lieu de tenir compte des difficultés que sa première recommandation créait au Conseil général et de lui proposer un second candidat. Ce "veto" du jury a d'ailleurs été efficace, puisque "par respect pour l'opinion du jury", le Conseil général a préféré s'abstenir

d'envisager une autre candidature et décidé de ne pas attribuer le prix cette année.

Tout cela demande quelques explications; car on a tenté de comparer les prix de la SSJB à ceux que donne le gouvernement du Québec ou la ville de Montréal, alors que s'impose effectivement l'acceptation de la décision du jury. Or, la comparaison n'est pas valable, pour la bonne raison que ce ne sont pas des prix de littérature comme telle (Duvernoy), de musique (Calixa-Lavallée), de théâtre (Victor-Morin), d'excellence artistique (Philippe-Hébert) et de journalisme (Olivier-Asselin) comme tels, que décerne la SSJB. Les règlements des prix sont très explicites à ce sujet. L'excellence professionnelle ou la compétence dans chacun des domaines concernés constitue l'une des conditions essentielles pour l'attribution du prix, mais ce n'en est pas la cause ou l'objet propre.

Pour ne prendre que le cas du prix Olivier-Asselin, il a pour but, explicité très clairement dans les règlements, "de signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine journalistique ont servi ou servent les intérêts supérieurs de la nationalité canadienne-française". Il est évident que seul le Conseil général de la SSJB peut et doit porter ce jugement; et nul autre corps ou organisme délégué. Le contraire serait absurde de toute évidence. Car la négative de l'objet du prix est également valable; et l'on ne saurait imaginer qu'un jury de spécialistes puisse forcer la SSJB à reconnaître des mérites patriotiques à quelqu'un qui, si compétent fut-il dans son domaine professionnel, aurait manifestement desservi les inté-

rêts de la nation. Entre les deux extrêmes, services éminents à la nation et cas patent de trahison, il y a place pour toute une série de situations au sujet desquelles, encore une fois, il doit appartenir au Conseil général seul de trancher.

Pourquoi alors des jurés, demandent-ils? Justement parce que la SSJB a toujours voulu être sérieuse et suffisamment prudente. Consciente des déformations que ses combats peuvent engendrer dans sa vision des choses, la SSJB n'a pas voulu risquer de se laisser emporter par son enthousiasme éventuel en faveur d'un candidat en raison de ses seules activités patriotiques, si ses pairs ne lui reconnaissent pas une valeur professionnelle incontestable. Le rôle du jury est de choisir pour le Conseil, un ou des candidats dont "la compétence et le rayonnement" professionnels sont certains. Mais il va de soi que ces candidats doivent être agréables au Conseil en ce qui concerne le jugement à porter sur la qualité de leur rayonnement quant aux services rendus à la nation.

Ainsi qu'on peut le voir, la SSJB de Montréal a été assez sage pour s'interdire elle-même, pour interdire à son Conseil général seul, la liberté de désigner les titulaires de ses prix. Elle n'aurait jamais à l'encontre de la décision d'un jury qui s'opposerait à ce qu'on reconnaisse du mérite ou de la compétence professionnels à telle ou telle personne du domaine concerné. Il serait d'autre part ridicule que l'application inappropriée d'un certain principe, l'obligation à proclamer méritant sur le plan de la cause nationale quelqu'un qu'elle ne peut pas arriver à percevoir ainsi.

Ivan SENECAL,
président de la Société
Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

VINCENT PRINCE

Fête du 1er mai ou remplacement d'une idéologie par une autre

Si la fête du travail demeure officiellement fixée au premier lundi de septembre, nos centrales syndicales entendent de plus en plus la célébrer à l'occasion du 1er mai. C'est dans cet esprit qu'elles ont organisé pour demain ce qu'elles espèrent être de grandes manifestations de masse.

Nous allons nous fêter nous-mêmes, disent-elles. Rien à redire là-dessus. Si le premier mai leur convient mieux que le premier lundi de septembre, libre à elles de préférer une date à une autre.

On comprend que le premier mai comporte un attrait spécial pour certains dirigeants syndicaux en ce qu'il les rapproche d'un large secteur du mouvement ouvrier européen. Encore ici, rien à redire puisque, par-delà les continents, les ouvriers ont, bien sûr, des problèmes communs. La solidarité ouvrière s'impose même de plus en plus dans un monde industrialisé qui ne connaît guère plus de frontières.

Mais s'il est dans l'ordre que les ouvriers se fêtent eux-mêmes, qu'ils exaltent leur contribution à la vie de la nation, le ton que des organisateurs semblent vouloir donner à la journée de demain nous porte à nous poser des questions. Ne seraient-ils pas plus intéressés, par hasard, à susciter la lutte des classes, à hâter la venue du "grand soir" qu'à protéger ou promouvoir les intérêts de la classe ouvrière?

Il y a des bons points dans la publicité qu'a distribuée le Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) pour inviter les travailleurs à descendre dans la rue. Le CRIM

veut faire notamment de la manifestation de demain une protestation contre la hausse du coût de la vie et une illustration de la solidarité ouvrière. C'est par la solidarité que les travailleurs se feront respecter et pourront faire valoir leurs justes revendications. De cela, il faut convenir sans hésitation.

Mais pourquoi faut-il que tout cela s'accompagne de propos haineux à l'endroit de tout ce qui commande quelque autorité dans cette société? Les gouvernements nous y sont présentés comme les valets des employeurs, et les juges, la police et l'armée comme les valets du gouvernement. Et tout ce monde, évidemment, est contre les travailleurs.

Les travailleurs sont les bons; tous les autres sont des méchants. Ce sont les exploités, d'un côté, contre les exploités, de l'autre. Le choix est facile à faire.

Le malheur, c'est que la vie est beaucoup plus complexe et ne se laisse pas enfermer dans des schémas aussi simplistes. Il y a des bons et des mauvais employeurs, comme il y a des bons et des mauvais syndiqués. Il y a des lois qui favorisent les employeurs et il y en a qui favorisent les travailleurs. Les intérêts des uns, s'ils sont souvent différents de ceux des autres, ne sont d'ailleurs pas toujours contradictoires.

L'idéologie marxiste qui soutient cette propagande syndicale à l'occasion du premier mai, n'est sans doute pas nouvelle. Elle date d'au moins quelques années. On a pourtant le droit de se demander à quelle réalité elle peut bien coller, non seulement dans le peuple en

général, mais même chez les ouvriers syndiqués, en particulier.

La CSN était jadis confessionnelle. Elle s'est déconfessionnalisée pour reconnaître l'évolution de notre société et l'avènement d'un certain pluralisme chez nous. Au nom de ce pluralisme, elle a cru logique de ne plus forcer tous ses membres à adhérer à la philosophie sociale de l'Église. L'initiative a été généralement bien acceptée. Mais pour qu'où, diable, veut-elle aujourd'hui imposer le marxisme à ses membres au nom de ce même pluralisme?

Jadis, la CSN mettait au programme des célébrations de la fête du travail une messe à l'Oratoire Saint-Joseph. Pour les mêmes raisons qui l'ont poussée à se déconfessionnaliser, elle a abandonné cette pratique. Avec le résultat, que les slogans de combat, les appels à la révolution ont remplacé les cantiques de paix.

Les deux autres centrales ont emboîté le pas.

Tous ces dirigeants syndicaux sont-ils représentatifs de la mentalité de l'ensemble de leurs cotisants? Il y a lieu d'en douter. On rencontre, en tout cas et très souvent, des syndiqués ordinaires qui disent volontiers que ces gens-là ne parlent que pour eux-mêmes et une poignée d'extrémistes tout au plus.

Mais, alors, comment se fait-il qu'ils sont élus et maintenus à de tels postes? Y aurait-il démission chez les syndiqués modérés, comme il y a démission d'ailleurs dans bien d'autres milieux? C'est à se le demander.

pleins feux sur l'actualité

Le public s'impatiente; il va falloir passer à l'action

1 La région Sud de Montréal est une région administrative hétéroclite où l'implantation d'un véritable système d'urgence régional pose des difficultés. La parcimonie des budgets alloués par le gouvernement à cette fin n'aide pas à accélérer la réalisation de ce système. Le public s'impatiente. De son côté, le Conseil régional s'interroge sur la bonne foi du gouvernement. Voici le premier de deux articles sur la question.

par Nicole PERREAULT

AU RYTHME où se succèdent les études sur les services d'urgence sans que l'on perçoive une amorce d'amélioration, le public s'impatiente. Conscient de cette exaspération du public, le Conseil régional de la région Sud de Montréal (santé et services sociaux) demande au ministère des Affaires Sociales de lui fournir les moyens pour hâter l'organisation du système d'urgence.

C'est en effet dans cette perspective que le Conseil régional formule les principales recommandations contenues dans un rapport intitulé "Structure du système régional de services d'urgence".

Les 12 conseils régionaux de la province, rappelle-t-on, ont reçu du ministère des Affaires Sociales le mandat de tracer, après avoir analysé la situation, les réaménagements qui s'imposent au plan des cliniques d'urgence, des services ambulanciers et des communications, puis d'implanter le système d'urgence.

Lourdeur des structures

Où en est donc rendu le Conseil régional dans ses travaux? Il prévoit proposer au ministère, dès septembre 1974, un système d'urgence qui respecte les particularités de la région et qui s'accorde avec les vœux des milieux et groupes concernés.

Cependant, cette échéance dépend du budget autorisé par le ministère. Déjà, l'équipe de travail n'a pu compléter ce rapport dont LA PRESSE a obtenu la primeur. Elle n'a pas exploré toute la gamme des alternatives pour organiser les services d'urgence, telles le découpage du territoire en secteur, le regroupement des zones locales, etc.

Dans sa version vulgarisée, ce rapport doit servir à informer et à consulter les organismes impliqués dans le fonctionnement du système d'urgence. Le Conseil régional demande ainsi au ministère de défrayer 50 pour cent, soit 8,335 dollars, des coûts totaux pour paraître ce travail.

Dans un même souffle, il insiste auprès du gouvernement sur la nécessité de mettre immédiatement sur pied "un organisme régional de gestion du système de services d'urgence". La gestion du système d'urgence est l'un des éléments de la charpente du système qu'esquisse le rapport. A prime abord, ces grands mots exhalent toute la lourdeur des superstructures par-ci et des sous-structures par-là!

Le problème de l'identité régionale

La mise sur pied de cet organisme vise à assurer une activité soutenue pour passer le plus tôt possible du concept à la réalisation du système d'urgence. Le Conseil

régional a en effet d'autres chats à fouetter et le mandat "spécial" de mener à bien le projet des services d'urgence n'est qu'une de ses fonctions parmi tant d'autres.

D'autre part, un tel organisme de gestion se justifie par les problèmes inhérents à la région elle-même.

"Etant donné la nature de la région, il serait étonnant que le système régional de services d'urgence n'éclate pas au niveau de son implantation en une série de sous-systèmes sous-régionaux ou même locaux", affirme le rapport.

La région Sud de Montréal est une région artificiellement circonscrite par le gouvernement. Elle comprend 260 municipalités, soit 18 comtés qui s'étendent le long de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la frontière ontarienne jusqu'à Sorel. Elle se borne au sud par la frontière américaine.

Aussi, le Conseil régional identifie quatre secteurs différents dans la région: les banlieues de Montréal, urbanisées et industrialisées, comptant 45 pour cent de la population de la région; les villes satellites de Sorel, St-Hyacinthe, Granby, St-Jean, Valleyfield; les "villes-villages" de Cowansville, Ormstown et Huntingdon; enfin, les zones périphériques, qui font partie de la région mais dont la population a recours aux services médicaux de Drummondville et Sherbrooke.

On a longuement péroré sur l'absence d'identité régionale chez la population de la rive Sud et sur l'absence de toute communauté de services. Que l'on songe seulement à l'avènement maintes fois repoussé d'une commission régionale des transports... Et au prix de quels tiraillements!

Au niveau des services d'urgence, c'est la même chose. Il faut faire s'entendre entre elles beaucoup de personnes qui tiennent dans leur secteur respectif les guides municipales, ambulancières et hospitalières.

Un test de la bonne foi

C'est pourquoi le Conseil régional recommande au ministère des Affaires Sociales de lui fournir les ressources nécessaires à l'engagement, d'ici le 1er juin 1974, d'un coordonnateur régional à plein temps, à qui incombera la direction de l'organisme de gestion.

Ce coordonnateur sera épaulé par deux services, l'un de recherche et l'autre d'animation.

Ce coordonnateur orchestrera de même les activités de trois "divisions sectorielles" correspondant aux éléments qui composent le système d'urgence: système de transmission et de réception des appels au secours, services ambulanciers et centres hospitaliers.

C'est sans doute du côté des centres hospitaliers que se fera d'abord sentir l'amorce d'une action si ceux-ci s'entendent pour procéder, dans une même orientation, à l'amélioration de leurs cliniques d'urgence.

De toute façon, les recommandations du Conseil régional au ministère des Affaires Sociales équivalent à une épreuve de bonne foi. "La suite plus ou moins rapide qui sera donnée à ces recommandations constituera pour nous l'indice de la détermination du ministère à poursuivre sa volonté initiale, c'est-à-dire l'implantation d'un système régional de services d'urgence", conclut le rapport.

DEMAIN: Deux réseaux de santé parallèles

Nouvel exode à rebours en Israël

LA GUERRE d'Octobre aura été décidément néfaste sur tous les plans à l'Etat d'Israël.

Aux conséquences politiques: démission du premier ministre, Mme Golda Meir — et aux conséquences économiques viennent s'ajouter des répercussions sur le plan social qui ne laissent d'ailleurs pas d'inquiéter les autorités de Tel Aviv.

De plus en plus d'Israéliens songent sérieusement à quitter la Terre promise et l'on peut se demander si l'on ne va pas assister à un autre exode, mais cette fois-ci à rebours. Les choses n'en sont certainement pas encore là, mais cela constitue une menace potentielle qu'on ne peut pas négliger. Selon un sondage d'opinion effectué récemment, plus d'un Israélien sur dix pèse les avantages et les désavantages que présenterait l'émigration, et la proportion dans le groupe d'âge des 18 à 29 ans est encore plus inquiétante puisqu'elle atteint plus d'un sur cinq.

Une véritable crise psychologique

Selon les observateurs, cette tendance proviendrait du fait que les Israéliens n'ont pas encore digéré les échecs qu'ils ont subis au cours de la guerre du Kippour. Malgré leurs victoires dans la deuxième phase du conflit, les Israéliens ne peuvent se consoler du fait d'avoir été pris par surprise et débordés par les Arabes dans la première phase de la guerre.

Mis à part les résultats du sondage, les demandes de passeports ont augmenté de vingt pour cent au cours des deux premiers mois de l'année, et les demandes de prolongation des passeports en circulation de 50 pour cent.

Il ne faut pas cependant attacher une signification démesurée à ces chiffres. Il y a une grande différence entre envisager un départ et partir effectivement. Pourtant, le seul fait que cette idée se répande inquiète suffisamment les autorités pour que le nouveau ministre de l'Information, M. Shimon Peres, déclare en public:

"C'est une tâche primordiale de créer une atmosphère dans laquelle les jeunes Israéliens aimeront leur patrie autant qu'un jeune Britannique ou qu'un jeune Français peut aimer la sienne."

Néanmoins, les revers militaires ont déclenché sur le plan psychologique une réaction en chaîne qui continue d'avoir des répercussions.

La publication de la liste des morts de la guerre, au nombre de 2,500, au milieu de mars, par le ministère de la Défense, a eu un effet très dépressif sur le moral de la population.

Ajoutez à cela le coût de la guerre — \$7 milliards — qui est un fardeau qu'a beaucoup de mal à supporter un pays aussi pauvre qu'Israël. Une vague d'inflation a réduit l'année dernière la valeur de la monnaie locale de 23 p. cent officiellement et au cours des deux premiers mois de cette année de 15 p. cent.

Deux mentalités en opposition

Ce que les Israéliens considèrent comme une démission humiliante du monde occidental devant les cheiks arabes constitue un autre facteur de démoralisation. Les Israéliens en comprennent les motifs, mais cette situation demeure pour eux un fruit amer.

Même dans le domaine des sports, les Israéliens se voient de plus en plus souvent exclus des compétitions internationales, parfois sous prétexte que "le coût financier des mesures nécessaires pour assurer la sécurité des Israéliens est trop élevé", comme la Fédération des sports turque en a informé récemment la fédération israélienne. Or, souvent ces décisions dépendent de l'approbation du gouvernement du pays concerné et sont parfois même prises sur leur initiative.

Il est indubitable, en tout cas, qu'Israël traverse une crise psychologique.

C'est peut-être aussi l'amorce pour les Israéliens d'une introspection préalable à une prise de conscience de la dimension réelle de la situation.

Un jeune militaire rentré récemment dans ses foyers après avoir combattu sur le front de Suez a relevé les différences existant entre les attitudes égyptienne et israélienne.

Il avait eu l'occasion de voir un village égyptien composé uniquement de cases de terre cuite, sans fenêtre et sans aucun meuble. Les villageois dormaient au mieux sur des nattes en osier, et souvent sur le sol nu.

"Si nous vivions ainsi en Israël, disait-il, je refuserais de me battre pour mon pays. Mais les Egyptiens, eux, oublient cette misère et ne pensent qu'à leurs victoires des premiers jours de la guerre, alors que nous nous oublions nos victoires et ne pensons qu'à nos revers. Malgré tout, cette attitude deviendra peut-être notre force!"

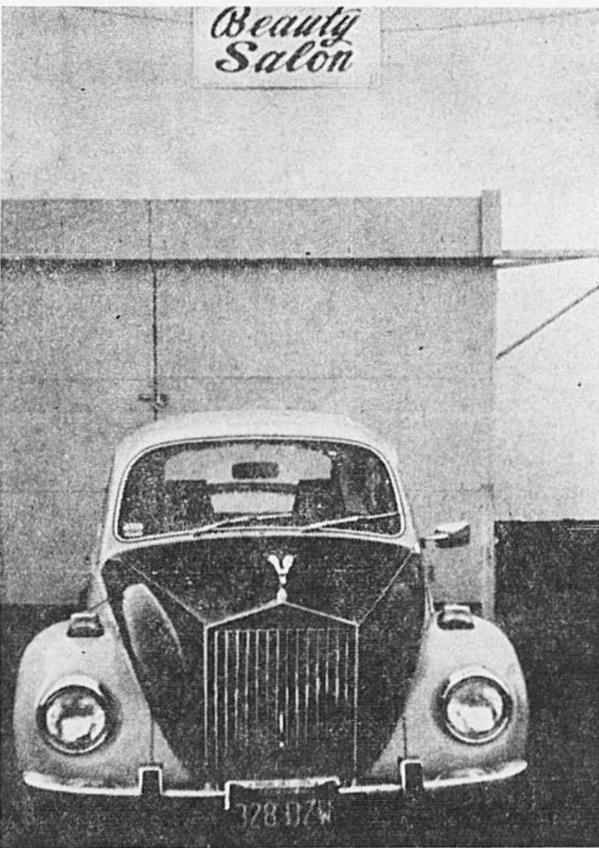
□ The Christian Science Monitor

C'est l'automobile qui fait le vrai "Love Story" des Américains

par Jean POCHE

(Collaboration spéciale à Los Angeles)

ON EST en 1998: "L'association des producteurs d'Hollywood" a le plaisir de vous inviter à la première mondiale de "Automobile Story" le film le plus émouvant depuis le célèbre "Love Story". Au générique, Cadillac, Lincoln, Buick, Dodge, Pontiac, Chrysler et tous les noms célèbres des années 1973/74, dans leurs dévorantes passions d'essence. Toute la nostalgie des années où les moteurs avalaient sans compter, où l'essence coûtait moins d'un dollar les dix litres, où il était permis de voyager seul dans une six places, où Los Angeles comptait plus de voitures que d'habitants!"



La "Rolls-wagen" ou l'art de rêver grand avec des moyens modestes...

Impensable? Il y a un an, oui! Aujourd'hui les metteurs en scène seraient bien avisés de tourner un maximum de séquences de "caméraman-à-verté", de les ranger sagement et de les ressortir dans vingt-cinq ans, en 1993. La longue et désarçonnante histoire d'amour des Américains et leurs voitures mastodontiques touche à sa fin. Rupture difficile, lente mais inéluctable. Comme l'amant qui a couvé l'être aimé sans compter et le perd quand la source est tarie, l'Américain regarde son tank-monument-de-confort et se demande pourquoi on lui fait ça à lui.

Le roman d'amour, comme toutes les romances, n'avait rien de rationnel. Pourquoi sinon acheter une "six" places alors que 60 pour cent des voitures roulent avec un seul occupant? Pourquoi se féliciter qu'elle puisse atteindre 160 milles/heure alors que quelques Etats seulement permettent de faire au plus 70 milles/heure? Pourquoi vouloir l'air conditionné dans des régions tempérées? Pourquoi avoir accepté, avec le sourire, que les voitures soient chaque année plus lourdes et consomment davantage? Pourquoi, sinon que les rapports entre Mr. American et Miss Automobile étaient essentiellement émotionnels et qu'aujourd'hui, ils sont arrivés à la limite de l'absurde.

Mr. American n'y est pour rien dit-il, et comme l'amant trompé, il aurait préféré ne pas le savoir. Il a lutté, il se débat encore, pour ignorer aussi longtemps que possible qu'il existe une crise de l'énergie. Il en veut, beaucoup, aux Arabes qu'il accuse de tous les péchés d'Israël (toutefois aux derniers sondages, il n'en veut pas trop à Israël). Mais sa vraie rogne maintenant se tourne vers Detroit, son manque de prévoyance et d'imagination.

Il y a quatorze ans déjà, Vance Packard, directeur de l'Institut de Recherche Motivationnelle, dans son livre "The Waste Makers" (Les gaspilleurs) dénonçait l'incohérence de l'industrie automobile qui dans sa frénésie de renouveler constamment son marché, démodait artificiellement ses modèles — opération baptisée "vieillesse planifiée" — pour mieux vendre la dernière couvée. Les trois Grands de Detroit — General Motors, Ford et Chrysler — invoquaient gravement les plus hautes raisons économiques pour persévérer. La rotation accélérée était un gage de plein emploi. Et d'ailleurs, qui souhaitait des voitures plus solides, moins voraces ou plus simples? Certainement pas le public, qui se ruait avec délice sur le dernier modèle, encore plus grand, encore plus rapide, encore plus simple.

Chaque année, les derniers-nés repoussaient dans la préhistoire le grand jouet de l'an passé. L'import-

tant — socialement — était de passer à un modèle plus puissant.

L'utopiste n'était pas Mr. American, mais Vance Packard. Son sens n'irritait même pas. On était amusé qu'un Américain — un véritable Américain! — puisse à ce point se tromper sur les véritables raisons que ses concitoyens pouvaient avoir de changer si fréquemment de carrosse.

L'accroc Nader

Ralph Nader en s'attaquant à General Motors, en prouvant que le facteur sécurité avait cédé le pas à la beauté des lignes ou de la décoration intérieure, a provoqué un moment de stupeur. Mais la stupeur que provoque la victoire de David sur Goliath. Aujourd'hui, les modèles rappelés pour un défaut de fabrication ne valent plus qu'un étreflet en page 17. Cela fait partie du folklore annuel. Mr. American est reconnaissant que les équipes de Nader vérifient la solidité de la marchandise qu'il achète. C'est une

garantie supplémentaire, fournie gratuitement par des arbitres impartiaux. Il ne lui vient pas à l'esprit que les tests pourraient être faits directement dans les laboratoires des producteurs. D'ailleurs, il a plus confiance en Nader.

Freud et les raisons exaltantes

Plus flatteuses pour "l'ego" étaient les explications du Dr Ernest Richter, Autrichien et freudien bon teint. Le Dr Richter s'occupe également de "recherche motivationnelle". Mais loin de pousser un cri d'alarme, il a trouvé les meilleures excuses du monde pour justifier la romance des Américains avec leurs engins. Pour les adolescents... le rite tribal de la puberté; un signe de puissance et de virilité. La décapotable... c'est la maîtresse. La conduite intérieure... l'épouse légitime. Le dernier modèle... une fontaine de jouvence. Un modèle plus puissant... un statut social plus élevé.

C'était parler un langage qui allait au coeur, c'était trouver les meilleures raisons pour excuser toutes les dérives.

Le père se sentait investi d'une mission, en achetant la première voiture de son fils — il était son propre grand prêtre. Il était infidèle à sa femme en s'offrant une décapotable — mais son épouse pouvait contempler sans rancœur la maîtresse parquée dans le garage. Et si son employeur tardait à lui donner une promotion, il se l'octroyait lui-même — sous le signe de Cadillac ou de Lincoln.

La fin du gigantisme

Aujourd'hui, Mr. American est amer et triste. Sa belle automobile est aussi absurde et démoralisante qu'un vélo pour un cul-de-jatte. Detroit l'a trompé et n'est pas prêt à venir à son secours. Il faudra entre deux et quatre ans pour que les chaînes de production se reconvergent, avec répugnance, à la fabrication de modèles plus compacts.

Il y a des décades, Henry Ford, en quatre mots avait signé la mort des petits modèles: "Petites voitures, petits profits".

Aujourd'hui, Mr. American regarde avec rancœur le monstre qui ne peut plus rouler qu'à 55 milles/heure, qu'il est indécrot de conduire le dimanche, qui avale en moins de temps, pour un kilométrage réduit, une essence de plus en plus chère et de plus en plus rare. Et il regarde d'un oeil neuf et atterré, la souriante publicité prémonitrice que Volkswagen fait depuis des années sur les panneaux routiers "Think Small" (Pensez petit). Pendant des années, il a cru que l'injonction s'adressait aux autres. La politique du "biggest in the world" est morte. L'Amérique s'apprête à penser petit, petit, petit.

SPÉCIAL ACHETEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ
TERMES FACILES

PAYEZ EN 90 JOURS — PAS D'INTÉRÊT

FENÊTRES D'ALUMINIUM NIVER - ÉTÉ

En 6 COULEURS, email cuit
"MODÈLE SUPERIOR"

3 RAINURES

CONTRÔLE RÉVERSIBLE
Les deux côtés des fenêtres se nettoient facilement de l'intérieur

CALFEUTRAGE
Calfeutrage de laine traitée au silicone. Pas de perte de chaleur et glissement plus doux des fenêtres

AUTOREMISAGE
Élimine la pose et l'enlèvement saisonniers des moustiquaires et des fenêtres

ALUMINIUM REFOULE
Fabrication traitée à chaud assurant long usage, sans ennuis antrouille solide

VERROUILLAGE SÛR
Fenêtre se verrouille facilement en plusieurs positions à l'abri des rodeurs.

Ne pas confondre avec les imitateurs. Nous sommes deménagés de Côte-de-Liesse à un endroit plus commode.

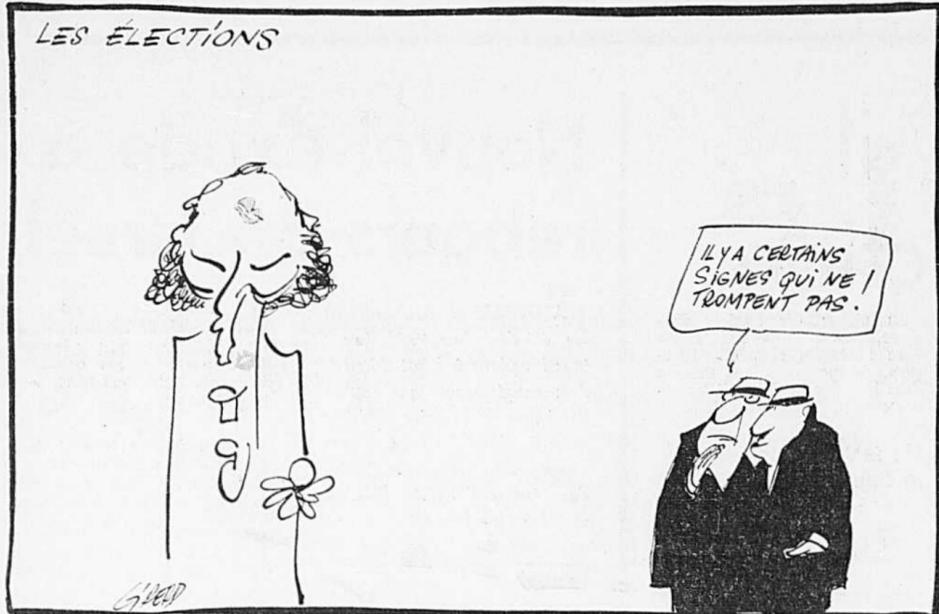
Wm MORRIS & FILS ALUMINIUM
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

Estimations gratuites
TELEPHONE
342-3800

SOIR, CONGÉS OU FIN DE SEMAINE
737-1960
Succursale à Québec
263, rue St-Paul
Tel.: 692-2127

5479, avenue Royalmount, V.M.R. (1^{er} rue à l'ouest du boul. Decarie).

LES ÉLECTIONS



(Droits réservés)

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

pratiques commerciales (qui remplace l'actuelle Commission sur les pratiques restrictives du commerce) annonçant toute hausse projetée du prix de cet article au-delà du prix de base établi par le conseil des ministres au moment de l'émission du Décret:

— et deuxièmement, la Commission de contrôle des pratiques commerciales (qui passe de quatre à sept membres, avec possibilité additionnelle de cinq membres temporaires) pourra faire enquête, soit à la demande expresse du gouvernement, soit de sa propre initiative, pour déterminer si telle ou telle entreprise s'est effectivement livrée à ce que le bill 29 appelle une "pratique commerciale contestable".

Pour qu'une entreprise puisse être reconnue coupable de pratique commerciale contestable, il faut qu'elle ait commis un des deux actes suivants:

1) pris sur un article visé par le décret du gouvernement (et non pas sur n'importe quel produit) une marge bénéficiaire "supérieure à la normale". C'est le gouvernement qui établira lui-même, suivant les secteurs industriels et les entreprises, ce qu'il faut entendre par marge bénéficiaire habituelle;

2) stocké cet article en quantité "sensiblement supérieure au stock normal" avec l'intention de réaliser plus tard une marge bénéficiaire supérieure à la normale.

Et maintenant, qu'arrive-t-il lors que la Commission de contrôle des pratiques commerciales juge qu'une entreprise s'est bel et bien livrée à une hausse contestable des prix de l'article visé par le décret gouvernemental? Il arrive l'une des trois choses suivantes:

— si les acheteurs peuvent être identifiés, la Commission peut ordonner au fournisseur de leur rembourser le surcroît de revenu qu'il a réalisé en prenant une marge bénéficiaire supérieure à la normale;

— s'il n'est pas possible d'identifier ces acheteurs, la Commission peut alors ordonner au fournisseur de baisser, pour les futurs acheteurs, ses prix d'une somme correspondante au surcroît de revenu;

— enfin, si les deux solutions précédentes ne sont pas applicables, la Commission peut alors ordonner au fournisseur de verser ce surcroît de revenu au Trésor fédéral en guise de peine pécuniaire.

Techniquement le bill 29 est un amendement modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Il se trouve, en ajoutant un huitième chapitre, à élargir les pouvoirs de la Commission de contrôle des pratiques commerciales. Le bill est parvenu par le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le ministre a déclaré que le gouvernement Trudeau n'envisageait pas du tout ce projet de loi comme une première étape vers un contrôle plus général des prix et des salaires.

"Ce projet de loi, a expliqué M. Gray, donne au gouvernement des pouvoirs qu'il n'a pas actuellement pour intervenir dans des situations qu'il jugerait inacceptable". Je crois que cette loi est destinée à servir particulièrement dans les périodes inflationnistes.

Le ministre a en outre précisé que l'application de cette loi ne sera pas rétroactive et qu'elle vise uniquement les "cas sérieux susceptibles d'avoir un impact national sur l'évolution des prix."

A cet égard, le projet de loi fixe, à l'article 50, le cadre dans lequel le gouvernement peut faire tomber un produit sous l'empire du chapitre huit de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions:

"Lorsque le gouverneur en conseil, sur la foi d'un rapport présenté par une ou plusieurs personnes qu'il a nommées conformément à une loi du Parlement, notamment à la Loi sur les enquêtes, pour faire enquête sur les causes de l'augmentation du prix d'un article ou d'une catégorie d'articles et sur la foi d'autres preuves qu'il juge pertinentes, est convaincu qu'il existe ou qu'il existera vraisemblablement sous peu au Canada une situation qui influe ou influera probablement de façon considérable sur le prix d'un article... tendant ainsi à accroître le coût de la vie pour tous les Canadiens ou la grande majorité des Canadiens, le gouverneur en conseil peut (appliquer) le décret à cet article, à tous les échelons de fourniture ou distribution, pendant

une période ne dépassant pas un an."

Exception notable toutefois, cette loi ne s'appliquera pas dans le cas des agriculteurs et des pêcheurs lorsqu'ils vendent des produits à l'état non traité.

La loi imposera de sévères peines aux personnes (administrateurs, officiers de compagnie, etc.) qui ne se conformeraient à ses exigences. L'emprisonnement pourra aller jusqu'à deux ans et les amendes jusqu'à \$10,000.

Enfin, soulignons que le projet de loi donne au procureur général du Canada le pouvoir d'obtenir auprès d'une cour supérieure, lorsqu'il est convaincu qu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'une personne se livre ou est sur le point de se livrer à une pratique commerciale contestable, l'émission d'une injonction temporaire interdisant à cette personne de se livrer à cette pratique contestable en attendant que les enquêtes normales soient complétées.

trielles importantes: les plus grandes entreprises, Peugeot (motos) et Hoover (appareils ménagers) ne dépassent pas 2,000 employés.

Socialement, les gens se lèvent tôt, se couchent tôt et vivent en famille. A 10 heures du soir, il ne reste dans les rues et les cafés que des jeunes et des voyageurs de commerce. A minuit tout est fermé sauf une boîte à strip lease et à filles, "La Rotonde", fréquentée surtout par une clientèle de passage.

Pourtant, la vieille ville est magnifique, parsemée de très beaux édifices anciens aux toits spectaculaires de tuiles vernies de toutes couleurs et de maisons datant du Moyen Age. Et on mange bien à Dijon: la cuisine bourguignonne est renommée... et les vins sont parmi les plus célèbres au monde: Chambertin, Montrachet, Pommard, Chablis, etc.

Au plan culturel, rien que de plus traditionnel, ou presque. Tout est centré sur l'EBCC, association culturelle

Chaban et Giscard rejettent le leadership des États-Unis

PARIS. (UPI, AFP) — Deux des trois principaux candidats à la présidence de la France ont déclaré hier qu'ils ne peuvent accepter un leadership américain pour l'Europe.

"L'Europe doit rester européenne," a déclaré M. Jacques Chaban-Delmas, candidat gaulliste aux élections de dimanche prochain. "La consultation avec les États-Unis ne doit pas être institutionnelle. Il est inadmissible que cette consultation avec les USA se fasse avant toute décision de Neuf. Nous ne ferons pas l'Europe contre les États-Unis, pas même en face d'eux, mais distinctement."

Pour M. Valéry Giscard d'Estaing, autre candidat de la majorité, l'idée d'un leadership américain organisé du

monde occidental est inacceptable... La France peut accepter un partenaire, mais elle ne peut accepter un leader." Dans un interview au magazine "Time", Giscard d'Estaing a ajouté: "Chaque fois que les USA cherchent un dialogue franc, tenant compte de notre souci d'indépendance nationale, les problèmes pourront être discutés et, je pense, résolus."

Mais chaque fois que les États-Unis manifestent, explicitement ou autrement, la volonté de prédominer, il ne faut pas être surpris que la France refuse."

De son côté, M. François Mitterrand, candidat unique de la gauche, a déclaré précédemment au cours de la campagne qu'il serait moins agressif

envers l'Alliance atlantique que le régime gaulliste et qu'il resterait fidèle à l'Alliance tant qu'un meilleur système ne serait pas trouvé.

Au fur et à mesure que le compte à rebours progresse vers le scrutin éliminatoire du 5 mai, les principaux candidats en compétition tendent à marquer davantage ce qui les distingue, surtout parmi ceux issus de la majorité gouvernementale. Les premières attaques de la campagne s'étaient concentrées contre le candidat unique de la gauche. A quelques jours du premier tour, les attaques convergent contre le ministre des Finances Giscard d'Estaing et son administration, accusées de gêner ou retarder l'application des lois votées par le parlement.

bourguignonne animée par un groupe de notables et de professeurs de l'importante et moderne université (14,000 étudiants): théâtre, concerts, ballets, ciné-clubs. Cependant, dans les principaux cinémas, on passe les dernières nouveautés de Paris. Ces temps-ci, deux catégories surtout: films érotiques et histoires du temps de l'occupation allemande.

Il y a aussi la foire, où se succèdent des expositions sur les thèmes de l'agriculture, de l'élevage, du vin et du commerce.

Enfin, avec le début de la décentralisation administrative et de la régionalisation, Dijon est redevenue une ville de fonctionnaires: sécurité sociale, préfecture, SNCF (chemins de fer) et PTT (communications) sont parmi les plus gros employeurs.

Mais ce ne sont pas quelques milliers de gratte-papier de plus qui vont en faire une ville plus gaie... ou plus ouverte.

HOTESSES

SUITE DE LA PAGE A 1

élevé dans l'ancienneté, ayant été engagées avant 1969.

Les hommes, à qui l'on demandait

d'être bilingues, pensent avoir trouvé la une planche de salut. Car, de la sorte, Air Canada ne pratique pas uniquement la discrimination des sexes, mais, à l'ignominie, ajoute celle de la langue.

Et c'est tout de go qu'une délégation des services masculins s'est rendue hier soir chez le commissaire aux langues, M. Keith Spicer, l'entretenir de ce nouveau problème.

Entre-temps, certains commissaires de bord se demandent quel sera le comportement des femmes promues au rang des chefs d'équipage lorsque en cas de détresse elles devront contrôler la masse des 350 passagers d'un "747" et son personnel de 14 hôtesses.

Il faudra bien qu'un voyageur aux bras vigoureux mette à la mer le ra-deau de sauvetage, sinon déboulonner les sorties de secours.

LOI

SUITE DE LA PAGE A 1

et tendant à accroître le coût de la vie pour TOUS les Canadiens ou la GRANDE MAJORITE des Canadiens.

En d'autres termes, le gouverne-

ment n'interviendra qu'en cas de cataclysme, et des ce catalys national.

Sans doute, le gouvernement Trudeau s'est-il senti obligé d'inclure cette notion passe-partout d'intérêt national dans le but d'éloigner autant que possible les contestations en constitutionnalité de sa loi par les provinces ou mêmes les entreprises qui, on ne sait jamais, pourraient être touchées par la nouvelle loi.

D'une part, il n'est pas du tout certain que ces précautions rendent le bill 29 plus acceptable sur le plan constitutionnel mais il est certain, d'autre part, qu'il en réduit la portée sur le plan économique: pas d'application sectorielle, pas d'application dans les cas marginaux, même les plus abusifs, pas d'application dans des marchés géographiquement captifs, particulièrement propices aux abus en matière de prix.

Le projet de loi déposé hier par l'équipe Trudeau constitue un exemple typique de ce qu'un gouvernement minoritaire, qui veut plaire à tout le monde et ne faire peur à personne, peut produire de pire.

1er mai 1974! Services dentaires gratuits pour les enfants du Québec âgés de moins de 8 ans.

Hé oui! 1er mai 1974, la date à laquelle tous les enfants du Québec âgés de moins de 8 ans peuvent bénéficier de services dentaires gratuits aussi bien en cabinet privé que dans les milieux hospitaliers, lorsque nécessaire. Tous les enfants du Québec de moins de 8 ans sont admissibles. La carte d'assurance-maladie est le meilleur moyen qui permet d'authentifier leur âge.

L'instauration de ces services dentaires gratuits vise d'abord la prévention qui est d'importance capitale surtout chez les jeunes.

Rappelez-vous:

- 1er mai 1974.
- Services dentaires gratuits aux moins de 8 ans.
- Le meilleur moyen de certifier l'âge: la carte d'assurance-maladie.
- Services gratuits en cabinet privé comme en milieu hospitalier, si nécessaire.



meilleures dents... meilleure santé!

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

Deuxième balayage libéral à l'Île-du-Prince-Edouard

par Pierre-Paul GAGNE
envoyé spécial de LA PRESSE

CHARLOTTETOWN — Les libéraux dirigés par le premier ministre sortant, M. Alex Campbell, ont remporté une victoire décisive, hier, au cours des élections générales qui se sont déroulées à l'Île du Prince-Edouard, décrochant 26 des 32 sièges à l'Assemblée législative de cette province et obtenant environ 55 p. cent du vote populaire.

M. Campbell a ainsi réalisé un nouveau balayage libéral semblable à ceux qui se sont produits au Québec et en Nouvelle-Ecosse, au cours des derniers mois, où les premiers ministres Bourassa et Regan ont également obtenu des majorités écrasantes.

La plupart des observateurs prévoient une victoire libérale à l'Île du Prince-Edouard, mais peu avaient prédit que M. Campbell réussissait un score presque aussi élevé que lors des élections générales de 1970, où son parti avait obtenu 27 des 32 sièges au Parlement de Charlottetown.

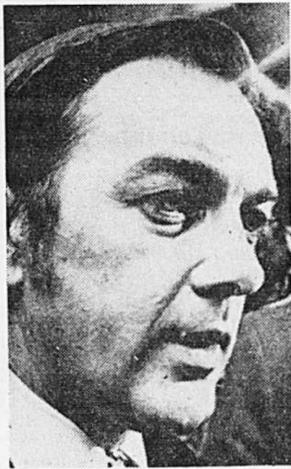
Suite à des élections partielles tenues en décembre 1972, la situation des partis était devenue la suivante à l'Île du Prince-Edouard lors de la dissolution du Parlement, le 3 avril dernier: 24 sièges aux libéraux, sept aux conservateurs et un siège vacant.

Néo-démocrates

C'est la première fois que le Nouveau parti démocratique participait à une élection générale à l'Île du Prince-Edouard. Hier, ce parti n'a pas réussi à faire élire un seul député, obtenant environ seulement 6 p. cent des voix alors qu'on lui en prédisait de 10 à 12 p. cent.

C'est le leader néo-démocrate, M. Aquinas Ryan, qui a décroché le meilleur pourcentage des siens, obtenant environ 15 p. cent des voix dans sa circonscription.

Les grands perdants de l'élection tenue hier à l'Île du Prince-Edouard demeurent sans conteste les conservateurs qui, non seulement ont perdu un siège par rapport à la situation lors de la dissolution du Parlement, mais qui ont reculé de façon inattendue



Alex CAMPBELL
le premier élu

dans la distribution du vote populaire.

Plusieurs stratèges conservateurs expliquaient, en fin de soirée, qu'il fallait attribuer ce recul à la présence du NPD sur les rangs, celui-ci semblant, contre toute attente, avoir récolté la plus forte proportion de ses voix au sein de la clientèle traditionnellement conservatrice.

Si on tient compte du fait qu'une dizaine de comtés ont été conquis par des majorités de moins de 250 voix, la présence du NPD peut effectivement avoir joué de mauvais tours aux conservateurs, qui n'ont pas été au pouvoir à l'Île-du-Prince-Edouard depuis 1966.

Malgré tout, il se révèle significatif que les conservateurs n'aient pas réussi à effectuer aucune trouée importante dans les circonscriptions qui étaient devenues libérales lors du premier balayage de 1970.

Ainsi, sur les dix circonscriptions qu'ils ont gagnées, cinq étaient déjà conservatrices dans l'ancien parle-

ment et quatre ont été conquises par des majorités de moins de 100 voix.

Le leader conservateur lui-même, M. Melvin McQuaid, a connu passablement de difficulté dans la première circonscription de Kings, où il était candidat, et il a fallu attendre plus de deux heures après la fermeture des pools pour que sa victoire soit confirmée.

Victoire facile

Tel n'a cependant pas été le cas pour le premier ministre Campbell, qui a facilement battu son adversaire conservateur par plus de 1,300 voix de majorité, devenant peu après la fermeture des pools le premier député à être officiellement déclaré élu.

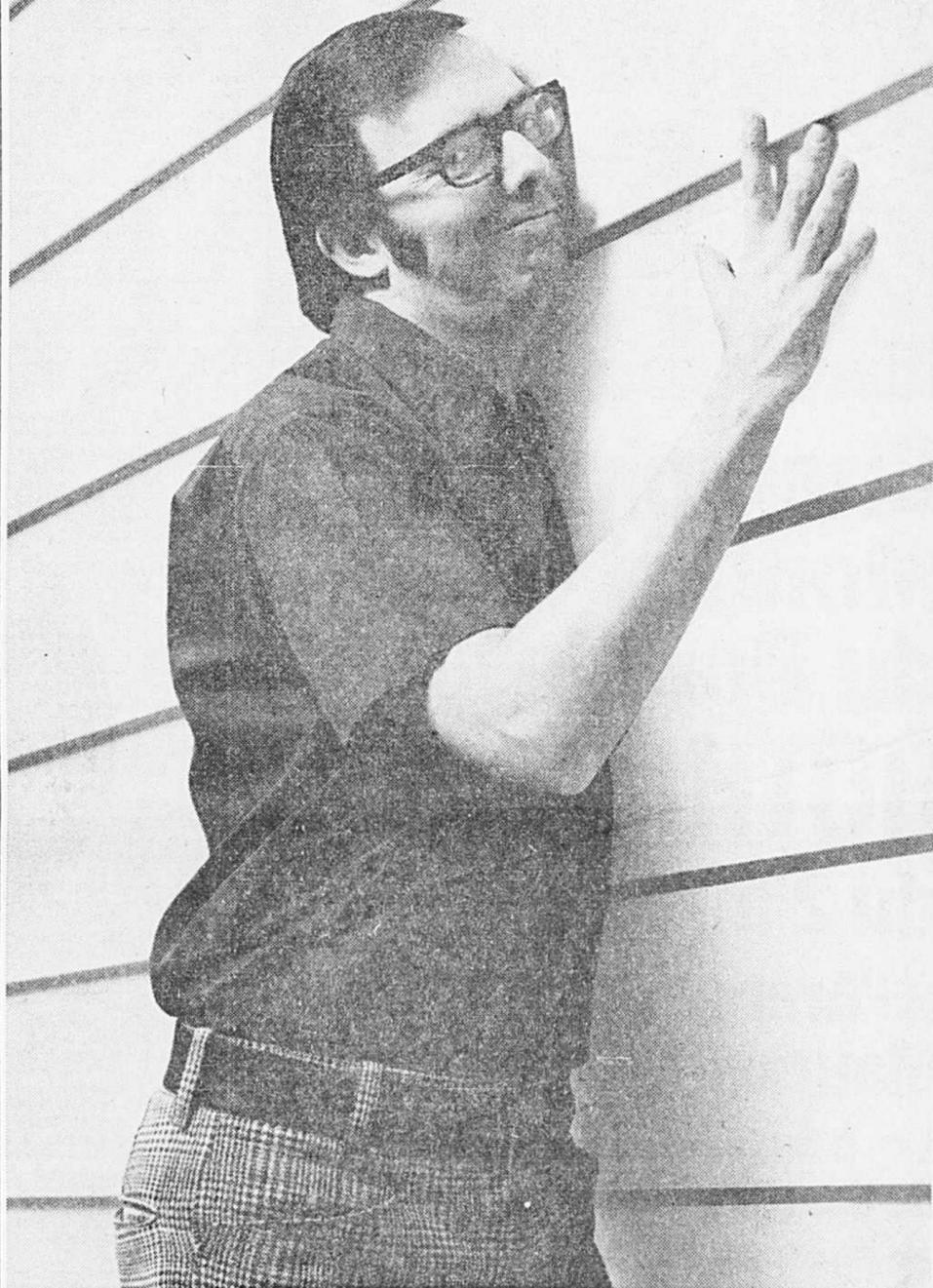
Tous les membres de l'ancien cabinet Campbell ont eux aussi facilement été réélus, sauf le ministre de l'Éducation, M. Bennett Campbell, qui a éprouvé de sérieuses difficultés jusqu'à la dernière minute dans son comté.

Visiblement très heureux du résultat du scrutin, le premier ministre Campbell a soutenu au cours d'une entrevue, en fin de soirée, qu'il fallait attribuer les succès de son parti au fait que celui-ci ait toujours orienté son action vers le progrès et le développement économique de l'Île du Prince-Edouard.

Il a, par ailleurs, affirmé avoir l'intention de convoquer le Parlement très prochainement en raison des nombreux projets de loi qu'il a l'intention de faire adopter. Sans donner plus de précisions, il a finalement laissé entendre qu'il procédera à un certain nombre de changements au sein de son cabinet, même si tous ses ministres ont été réélus hier.

Comme se le demandaient en fin de soirée hier bon nombre d'observateurs politiques locaux, reste maintenant à savoir si les succès électoraux des libéraux, depuis les six derniers mois, au Québec, en Nouvelle-Ecosse et à l'Île du Prince-Edouard ne donneront pas le goût au premier ministre Trudeau de profiter, lui aussi, de ce qui semble être actuellement une vague...

Le revêtement Stelco:



beauté tenace

Le revêtement Stelco est en acier préfini Ultra-Stelcolour. C'est le revêtement métallique le plus solide que vous puissiez acheter. Il résiste à la décoloration et aux éléments comme aucun autre revêtement métallique. C'est pourquoi Stelco peut fournir la garantie la meilleure et la plus sérieuse sur le marché du revêtement.

Une belle maison, sans souci de peinture?

Obtenez une estimation gratuite d'un concessionnaire de revêtement Stelco.

Consultez les pages jaunes.

stelco

le seul revêtement en



SALARIÉS DU QUÉBEC:

NOUVELLE HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM!

Si vous êtes actuellement couverts par la Loi du salaire minimum, lisez ceci. C'est pour vous.

NOUVELLE HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM

L'ordonnance générale no 4-1972 a été amendée pour prévoir une nouvelle augmentation du salaire minimum.

La Commission du salaire minimum a adopté le 28 mars 1974 une modification qui favorise les salariés. Cette modification prévoit les taux minima suivants pour tous les salariés actuellement assujettis au salaire minimum.

Nouveaux taux du salaire minimum à compter du 1er Mai 1974.

	Semaine normale (45 heures ou moins)	Heures supplémentaires (au-delà de 45 heures de travail dans une même semaine)
Salariés de 18 ans et plus	\$2.10/l'heure	\$3.15/l'heure
Salariés âgés de moins de 18 ans	\$2.00/l'heure	\$3.00/l'heure

Entrée en vigueur: 1er mai 1974.

Dans les établissements d'hôtellerie, les salariés qui reçoivent habituellement des pourboires ont droit aux mêmes taux que les autres salariés moins \$0.30 pour chaque heure de la semaine normale de 45 heures. Les taux de salaire minimum pour ces mêmes salariés sont diminués de \$0.45 pour chaque heure supplémentaire (au-delà de 45 heures de travail).
Dans l'industrie de la chaussure, l'employeur a droit d'embaucher pour une période de 40 jours des salariés à l'essai. La proportion de ces salariés ne doit pas dépasser 10% du total du personnel de production. Ces salariés peuvent être rémunérés aux taux du salaire minimum moins 10%.



QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

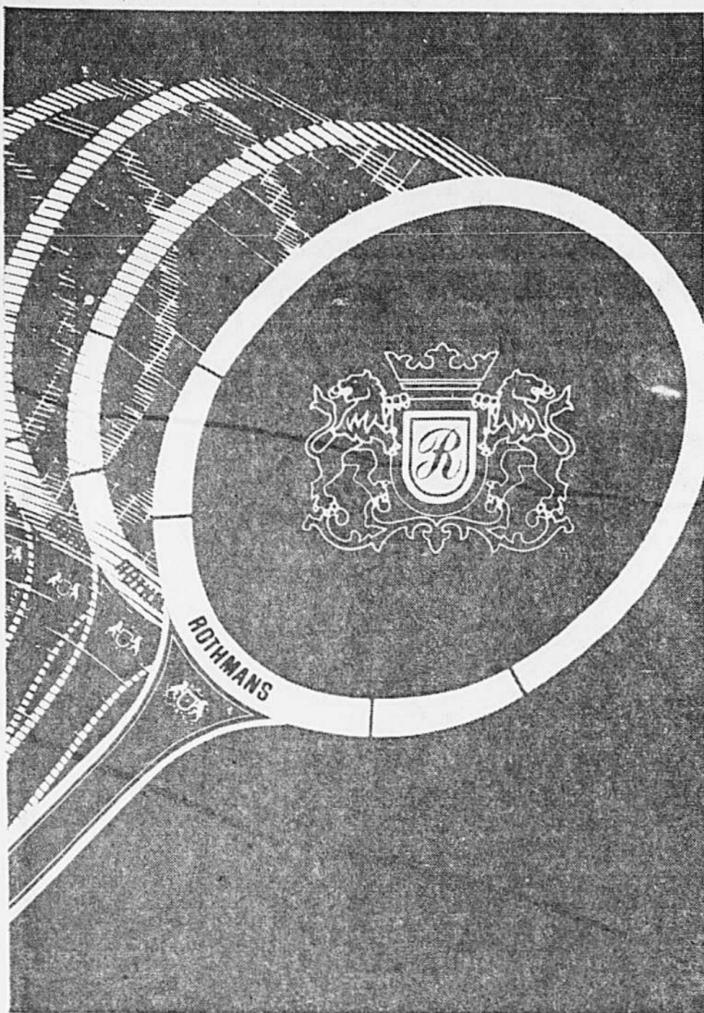
COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

AVIS aux employeurs

A cause de la grève des Postes, un grand nombre d'employeurs concernés n'auront pas reçu, avant le 1er mai, des renseignements que la Commission du salaire minimum leur a adressés sous enveloppe.

Cependant, il y a lieu de présumer que tous les employeurs savaient, en avril, qu'une nouvelle hausse du salaire minimum allait entrer en vigueur le 1er mai 1974. Les nouvelles diffusées à ce sujet, par les média d'information imprimés et électroniques, furent très nombreuses.

Tous les bureaux de la Commission du salaire minimum sont à la disposition des employeurs (comme des salariés) s'ils ont besoin de précisions ou de détails plus complets.



Le problème de Turner: l'inflation

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. John Turner, n'admet qu'un seul point noir, l'inflation, dans son bilan économique pour 1973, publié hier.

En effet, les principaux indices économiques mesurant le produit national brut réel, le revenu disponible réel, les mises en chantier d'habitations, les investissements immobiliers et d'équipement ont tous progressé par rapport à 1972, tandis que le taux de chômage passait de 6,3 à 5,6 p. cent.

«La hausse des prix s'est toutefois accélérée; l'augmentation annuelle du niveau des prix à la consommation a été de 7,6 p. cent en 1973, comparativement à 4,3 p. cent l'année précédente», note le rapport de M. Turner.

Au cours de l'année, le produit national brut réel, c'est-à-dire la production totale en tenant compte de l'inflation, a progressé de 7,1 p. cent. Il s'agit du taux de croissance le plus élevé depuis 1956.

Pendant ce temps, le revenu disponible réel des particuliers, qui tient compte lui aussi de l'inflation, progressait de 6,8 p. cent.

Toutefois, la hausse du revenu disponible s'est faite de façon inégale, les bénéfices, les revenus agricoles, les revenus de placements et les intérêts marquant une progression tandis que les revenus du travail ont occupé une place nettement moindre du total en 1973.

«Le revenu réel moyen du travail par travailleur employé a baissé en 1973 par rapport à 1972», note le rapport du ministre des Finances.

Du côté des travailleurs également, le taux de chômage a légèrement baissé au cours de l'année, l'économie permettant l'emploi de 430,000 nouveaux venus sur le marché du travail, suite principalement à une plus grande participation des femmes et des jeunes. La population active s'est accrue de 4,4 p. cent.

Tandis que les Canadiens maintiennent à 7,3 cent le taux de leur épargne par rapport au revenu disponible réel, ils augmentaient leurs dépenses en biens de consommation durables et consacraient «une part accrue de leur budget aux biens non durables frappés par la hausse des prix, en dépit de la diminution de la consommation réelle de ces articles», souligne le rapport.

Les prix, de leur côté, particulièrement les prix des produits alimentaires, ont connu leur plus forte hausse depuis l'époque de la guerre de Corée. À la fin de 1973, les effets des plus importantes majorations des prix des produits pétroliers n'avaient pas encore atteint le consommateur canadien.

Au cours de l'année, l'indice implicite global des prix de la dépense nationale brute s'est accru de 7,1 p. cent, l'indice de déflation des prix à la consommation s'est élevé de 5,5 p. cent, tandis que la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation a été de 7,6 p. cent.

Le rapport du ministre des Finances attribue aux marchés internationaux la plus grosse part de l'inflation canadienne.

Les exportations canadiennes et les importations de produits étrangers au Canada ont augmenté respectivement de 22,3 et 21,1 p. cent, dont 14,8 et 9,2 p. cent sont attribuables à la hausse des prix et le reste à des hausses de volume des produits échangés.

L'année 1973 marque cependant un tournant avec une très forte progression de l'investissement des entreprises.

La construction non résidentielle a augmenté de 14,7 p. cent en valeur et de 6,4 p. cent en volume, les proportions correspondantes pour l'équipement étant de 21,1 et 15,7 p. cent.

Et ça continue...

OTTAWA (PC) — Si l'intervention gouvernementale dans les affaires de l'industrie alimentaire se poursuit, il en résultera peut-être une diminution du choix des produits pour le consommateur et il en résultera aussi, et cela presque certainement, une nouvelle hausse des prix à la consommation, déclare le président sortant de l'Association canadienne de l'industrie alimentaire, Carnet Nix.

Du côté de la construction résidentielle, enfin, le Canada a enregistré, en dollars et en nombre, une expansion pour une troisième année consécutive.

En 1973, il y a eu 269,000 mises en chantier et 247,000 unités de logement ont été achevées.

Championnat Mondial du Double ROTHMANS du 2 au 5 mai à l'Arena Maurice-Richard

Les 8 meilleures équipes de double au monde \$80,000 en prix

	BRUN	ROUGE	GRIS
Jeu, 2 mai—18h30	\$ 5.00	\$ 4.00	\$ 3.00
Ven, 3 mai—18h30	\$ 5.00	\$ 4.00	\$ 3.00
Sam, 4 mai—18h30	\$ 6.00	\$ 5.00	\$ 4.00
Dim, 5 mai—13h	\$ 7.00	\$ 6.00	\$ 5.00
SERIE	\$20.00	\$16.00	\$12.00

Orchestre—série seulement \$ 30.00
Loges (4 sièges par loge)—série seulement \$300.00

Etudiants et personnes âgées — moitié prix (gris seulement)
Groupes de 25 ou plus — moitié prix

BILLETS EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS: Magasins Eaton (centres commerciaux Galeries d'Anjou et Fairview, et centre-ville rue Sainte-Catherine); Lucien Laverdure Inc., 8852, boul. Saint-Laurent, tél.: 384-9040; Gagnon Sports Inc., 7125, rue Saint-Hubert, tél.: 273-1577; Montreal Trust, 1, Place Ville-Marie, tél.: 861-1681; Arena Maurice-Richard, 4905, chemin Boyce, tél.: 872-2440.

Pour réserver vos billets, composez: 842-9211
Pour tout supplément d'information: 842-9331

COMMANDEZ VOS BILLETS DES MAINTENANT!

Adresser ce bon de commande à

La Compagnie T. Eaton Ltée, 677, rue Ste-Catherine ouest, Montréal 110

Nom: _____

Adresse: _____

Veuillez m'envoyer _____ billets _____ (couleur) _____ (jour)

_____ billets _____ (couleur) _____ (jour)

Un cheque ou mandat-poste à l'ordre de La Compagnie T. Eaton Ltée doit accompagner la commande, prière d'inclure une enveloppe affranchie portant vos nom et adresse. Tél. (514) 842-9211.

Ou faire porter à votre compte Eaton n° _____

SE-74-3F



la cible d'achat qui met en vedette des aubaines exceptionnelles! Pour messieurs les indispensables chemises-T de tricot.

Ces prix sont en vigueur jusqu'au samedi 4 mai.

Les articles DANS L'MILLE sont choisis à chaque semaine pour leur qualité, leur à-propos et surtout leurs PRIX MODIQUES! Toute notre marchandise offre les mêmes avantages mais ces articles DANS L'MILLE sont spécialement ceux que VOUS RECHERCHEZ MAINTENANT!



La tenue sport pour le retour de la vie au grand air

A. Chemise-T d'acrylique encolure ronde

Modèle de bon goût à encolure ronde et motif devant. Choix de tons blanc, bleu poudre, havane, et mais. P.M.G.T.G.

Ord. 4.97
Prix Dans l'mille **3 77** chacune

B. Chemise-T de tricot d'acrylique

La vraie chemise tout-aller avec col et patte à quatre boutons. Manches courtes et motif devant. Choix de tons marine, naturel, blanc et bleu poudre. P.M.G.T.G.

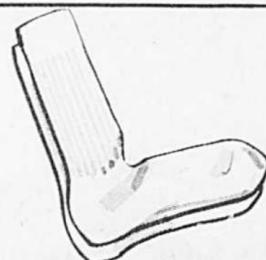
Ord. 5.97
Prix Dans l'mille **4 77** chacune

Blouson de golf genre Barracuda

Blouson à repassage permanent, 65% polyester et 35% coton. Manches raglan à poignet boutonné. Doublé de filet de nylon. Tout indiqué pour le golf et la vie de plein air. Tons de marine, beige, bleu. P.M.G.T.G.

Ord. 9.97
Prix Dans l'mille **7 88** chacun

Vêtements pour hommes



Chaussettes Actifresh*

2 paires **2 44**

Chaussettes à jambes de tricot côtelé de nylon acrylique et semelles cousinées. Blanc, marine, brun, sable, bleu. Extensibles. 10 à 12.

*Marque déposée

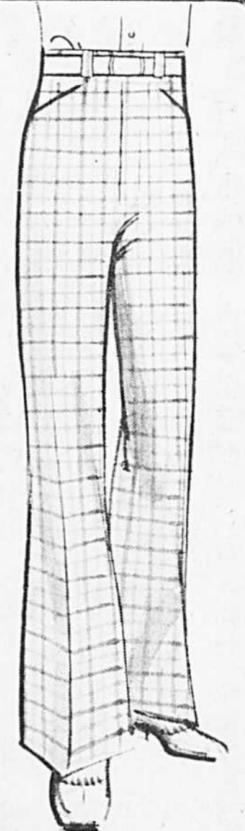
Accessoires pour hommes

Pantalon tout-aller sport et loisirs

2 pour **15 00**

Tissu mixte 50% polyester et 50% coton lavable, sans repassage. Tons de brun foncé, marine, brun, gris, bleu denim. Tailles 30 à 42.

Pantalons pour hommes



Pantalon à carreaux tricot double de polyester pour jeunes gens

Prix d'achat spécial **10 99** chacun

Un pantalon léger pour saluer le retour de l'été! Une coupe en vogue de haute qualité, un tricot double 100% polyester, le motif à carreaux dernier cri: tous les éléments du confort et de l'élégance de l'été qui s'annonce. Tons à la mode: beige, bleu poudre, marine, gris ou brun. Tailles 28 à 38.

Pantalons pour hommes

C'est beaucoup plus facile de faire ses emplettes avec une carte **CHARGEX** ou **MASTERCARD**

Miracle Mart, le magasin attiré de la famille

- Place Longueuil
- Point Vieux (Centre commercial)
- Mail West Island, Transcanadienne, Sorbie 35
- Mail Tonn et Pex 18
- Plaza Greenfield Park
- Plaza LaSalle
- Côte-des-Neiges, 190 bd d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Mail Cascadiah, Côte St-Luc
- Plaza Côte des Neiges
- Plaza Verdun
- Chomedy (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Noyon

• Cheques d'allocation familiales acceptés
• Mise de côté pratique
• Stationnement facile
• Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

MIRACLE MART



la cible mettant en vedette, cette semaine, des achats exceptionnels! Visez "Dans l'mille" et renouvelez votre garde-robe printemps et été!

Les articles DANS L'MILLE sont choisis à chaque semaine pour leur qualité, leur à-propos et surtout leurs PRIX MODIQUES! Toute notre marchandise offre les mêmes avantages mais ces articles DANS L'MILLE sont spécialement ceux que VOUS RECHERCHEZ MAINTENANT!

Prix en vigueur jusqu'au samedi 4 mai



Nouveaux chandails d'été légers

Des nouveautés formidables pour le printemps et l'été! Une collection fantastique de pull-overs en tricot acrylique brillant, léger, exclusifs à Miracle Mart! Encolures en U, en V, carrées ou qui dégagent les épaules. Choix de plusieurs modèles dans vos teintes préférées. Blanc, rose, bleu, marine, vert, melon dans ce lot. Tailles: P.M.G.

Prix Miracle

3⁸⁸
chacun

Chandails pour dames

Dans l'mille!

Reprise d'une vente à succès!
Frais chemisier guingan

Ord. 4.97
Prix Dans l'mille

2⁹⁹
chacun

Légers et frais chemisiers que vous aimerez porter durant la saison estivale! Idéals avec le pantalon ou la jupe. 65% polyester et 35% coton, patte devant, simili revers. Teintes variées. 8 à 16.

Chemisiers pour dames

Veste style chemisier

Prix d'achat spécial

12⁸⁸
chacune

Une veste indispensable pour le printemps! Idéale pour porter avec le pantalon au travail ou au sport. Fortrel* polyester. Manches courtes, ceinture, 2 poches appliquées. Blanc, marine ou jaune. 10 à 18.

*Marque déposée

Vestes pour dames

Pantalons Fortrel* polyester

Prix d'achat spécial

8⁸⁸
chacun

Coordonnez-les avec la veste chemisier ou le blazer! Pantalon à taille élastisée, bande de taille 1 1/2". Blanc, marine ou jaune. Tailles: 10 à 18.

*Marque déposée

Pantalons pour dames

Blazer Fortrel* polyester

Prix d'achat spécial

14⁸⁸
chacun

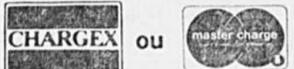
Ce blazer formera un ensemble parfait avec le chandail ou le chemisier et le pantalon. Devant droit à 3 boutons, fente centre-dos. 2 poches appliquées. Blanc, marine ou jaune. Tailles: 10 à 18.

*Marque déposée

Vestes pour dames

Miracle Mart, le magasin attiré de la famille

C'est beaucoup plus facile de faire ses emplettes avec une carte



- Place Longueuil
- Pont Viau (Centre commercial)
- Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX

- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 bd d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Mail Cavendish, Côte St-Luc

- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Nihon

- Chèques d'allocations familiales acceptés
- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

Altitude 737

de tout pour tous.

Il a organisé ce déjeuner avec ses collègues de travail. Le buffet coûte la même chose à tout le monde et, avec un choix de 90 plats, tout le monde est content.

Pierre a l'esprit pratique.

Jacques apprécie l'atmosphère.

Vincent devore le paysage.

Martin carbure aux martini.

Richard est un mordu de la ratatouille.

Daphné croque des menthes.

Henri est un maniaque des pâtisseries.

Micheline ne peut résister aux gazpacho.

Isabelle s'y connaît en salades.

Monique pique dans toutes les fruits de mer.

Claude adore les bifteck.

Laurent est fou du bifteck.

Administré par le Reine Elizabeth

Au sommet de l'édifice de la Banque Royale, Place Ville Marie. Réservations:

861-3511

Le CRTC décide de réduire le nombre des commerciaux faits à l'étranger

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radio-télévision canadienne a annoncé, hier, son intention d'éliminer, au 1er octobre 1975, les messages commerciaux diffusés à la

choix d'émissions

- CE SOIR**
- 19:00 **12** — Bert Cannings in Conversation
Bert Cannings, directeur de l'information à CFCF et CFCF-TV prend aujourd'hui sa retraite après une très longue carrière - 47 ans - dans le monde de l'information. C'est cette carrière et les réflexions qu'elle lui inspire qui constituent la trame de ce spécial consacré au vieux journaliste.
 - 20:00 **2 4 5 6 7 9 11 13** — La Soirée du hockey
Les Black Hawks de Chicago, qui font face à l'élimination dans leur semi-finale contre les Bruins de Boston, reçoivent ce soir leurs redoutables rivaux.
 - 21:00 **CBF-FM et réseau AM** — Documents : Le Plaisir de lire
Il y a ceux qui méprisent la lecture, ceux qui aimeraient lire et ceux qui lisent. Comme il y a la grossièreté et l'intelligence. Jacques Brault a quelques petites idées là-dessus.
 - 22:30 **CBF-FM** — L'Atelier des inédits : Naim Kattan
Jean-Paul Dugas et Jean-Louis Paris lisent des textes de Naim Kattan ("Le Tableau") et d'Yves Lacroix ("L'Eutocie").
 - 23:00 **2 7 9 11 13** — Appelez-moi Lise : Henri Troyat
Une autre interview glanée au cours de la récente visite-tournée qu'a effectuée Mme Payette en France. Les confidences d'un vieil écrivain.
 - 24:00 **3** — "The Lady Vanishes"
Un bon suspense d'Alfred Hitchcock — celui des années '30. Avec Michael Redgrave, Paul Lukas et Margaret Lockwood.

radio am et fm et réalisés à l'étranger, et de porter à 80 p. cent au 30 septembre 1977, la proportion d'annonces publicitaires diffusées à la télévision et produites au Canada.

Le CRTC ouvrira, le 4 juin à Ottawa, une série d'audiences en vue de recueillir les réactions des parties intéressées à ce double projet.

L'organisme fédéral entend obliger les télédiffuseurs à faire enregistrer auprès du gouvernement, après le 1er octobre 1975, toutes les an-

nonces publicitaires réalisées à l'étranger et ces annonces ne pourront être diffusées sans un numéro d'enregistrement.

Les télédiffuseurs se sont par ailleurs contraints à porter à 70 p. cent au 30 septembre 1976, la proportion des annonces réalisées au Canada, qui devra passer à 75 p. cent un an plus tard et à 80 p. cent au 30 septembre 1978.

CHANGEMENTS télé-prese

- 6:00 **7 10** Pierre, Jean jésent
Inv.: Michel Robichaud, M. Dastou, Françoise Gaudet-Smet, André Boily, Yvon Deschamps et Gilles Latulippe.
- 9:00 **8 12 13** Marcus Welby, M.D.
"I've Promised You A Father".

- 11:00 **2 7 9 11 13** — Appelez-moi Lise
Jim et Bertrand, chanteurs qui s'accompagnent eux-mêmes; Bernard Haller, fantaisiste; Henri Troyat (entrevue réalisée à Paris).

MERCREDI

- 10:30 **2 11 13** Initiation à la décoration d'intérieurs
- 12:15 **10** Ligne ouverte
Inv.: Gaston Charbonneau.

cette sacrée télé

PAR RUDELTESSIER

C'est une idée qui aurait dû me venir plus tôt!

Oui, ce n'est qu'hier soir que je me suis rendu compte, en écoutant les informations de la télévision, que celle-ci dispense aux journaux une importante publicité gratuite.

Je me suis souvenu des bulletins que nous rédigeons, au **Droit** d'Ottawa, pour composer des sortes d'affiches qui annoncent aux passants les principales informations qu'on trouverait dans le journal, ce jour-là. Cela ne coûtait pas très cher, mais cela n'atteignait pas beaucoup de monde non plus, tandis que la télévision rejoint presque toute la population — et que des informations ne sont, en somme, que des invitations à acheter les journaux.

Du même coup, je me suis souvenu de l'affolement dans les journaux, aux débuts de la publicité à la radio. On était certain que ce serait la faillite des quotidiens, la disparition de la presse. Et la presse écrite a recom-

mencé à s'affoler à l'arrivée de la télévision.

Il faut faire confiance au progrès!

La radio et la télévision ont prospéré sans prendre la place des journaux — qui doivent être rassurés, maintenant. Mais d'une chose à l'autre, en pensant à la radio et à la télévision, je me suis souvenu que, dimanche, la télévision de Radio-Canada a consacré une demi-heure de son horaire à tenter de nous apprendre la langue des textiles. Combien y a-t-il d'ouvriers des textiles au Canada, et combien d'entre eux regardaient "le Français d'aujourd'hui"? Et parmi ceux qui regardaient et écoutaient, combien ont pu retenir quelque chose de cette leçon?

Le temps de la télévision est vraiment trop précieux pour qu'on accorde une demi-heure, même hebdomadaire, à quelques douzaines de téléspectateurs. Je suis tout à fait en faveur d'une action dans les usines du pays québécois pour y in-

roduire le français, mais ce n'est pas l'affaire de la télévision. "Le Français d'aujourd'hui" a une autre vocation!

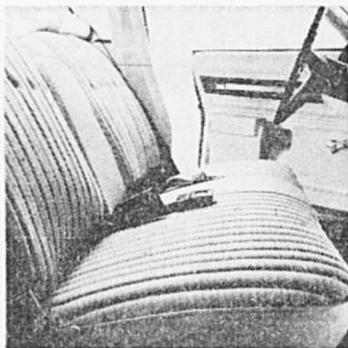
A propos du Téléjournal, j'ai entendu, comme tout le monde, hier soir, que le CRTC va interdire qu'on passe à la radio des "commerciaux" produits à l'étranger, et va inciter la télévision à en faire autant. Je ne sais pas si cela peut apporter quelque chose aux speakers et aux comédiens anglophones, mais je ne sais pas que le problème des "commerciaux" produits à l'étranger se pose à la radio francophone. Par ailleurs, je sais que le CRTC incite la télévision à refuser les "commerciaux" d'origine étrangère depuis longtemps, mais que cela n'a pas donné grand-chose jusqu'ici.

On a alors le droit de sourire. Ou de se fâcher!

Mais j'ai eu beaucoup de plaisir en regardant "Appelez-moi Lise", hier soir, car j'y ai retrouvé cet excellent homme de théâtre qu'est Jean Dalmain, et l'ai entendu dire (discrètement) qu'il reviendrait, sans doute au début de l'année prochaine, pour jouer, ou pour mettre un spectacle en scène.

Le changement n'est pas facile. Nous pouvons le rendre plus facile. La solution Le Mans:

Il se peut que depuis l'achat de votre dernière voiture vos besoins aient changé. Il arrive même que le changement sème tout simplement la confusion. Quel modèle choisirez-vous... une petite voiture ou une grande? Un six-cylindres ou un V8? La LeMans, une intermédiaire, nous permet de répondre aux besoins de la plupart de ceux qui sont à la recherche d'une voiture neuve. La Pontiac LeMans vous offre le choix entre des modèles économiques de 6 cylindres et un modèle de grand luxe, la Luxury Le Mans munie d'un V8 en équipement standard. La LeMans vous fait bénéficier des nombreuses caractéristiques



qui prouvent que, chez Pontiac, le confort et les performances priment: la ventilation continue à air pulsé, la suspension à ressorts à boudin choisis par ordinateur, un système de récupération du liquide de refroidissement qui empêche la surchauffe du moteur. Les modèles Le Mans ne sont qu'un début. Nous avons aussi la Le Mans Sport et la Luxury Le Mans.

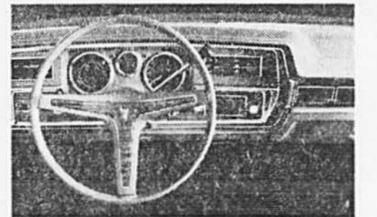
Si vous préférez les modèles d'allure sport, songez au coupé Le Mans Sport. Vous pourrez obtenir des sièges-baquets et un levier de changement de vitesses monté sur le bloc central. Un choix de 3 modèles de glaces de custode vous est offert.

Si vous recherchez le grand confort sur toute la ligne, voyez la Luxury Le Mans. Vous apprécierez les pratiques sangles de tirage des portes, le volant à rembourrage Custom, la banquette à dossiers individuels avec accoudoir central pliant, une gamme de lampes d'accueil qui donnent à la Luxury Le Mans un cachet luxueux.

Quel que soit votre choix, vous priserez ses



caractéristiques avantageuses standard: tapis rasé, sièges moelleux en mousse et ornemen-



tation bois de châtaignier rouge. Nous savons qu'il n'est jamais facile de changer, mais le concessionnaire Pontiac peut vous faciliter la tâche. Rendez-lui visite et il fournira la solution Le Mans.



Familiale Le Mans Safari



Ci-contre: Hardtop 4 portes Luxury Le Mans à montants centraux.

En haut: Hardtop 2 portes Luxury Le Mans à montants centraux.

La Pontiac Le Mans Pour joindre l'utile à l'agréable.

Certains des équipements représentés ou mentionnés ici sont fournis en option, moyennant supplément.

Pour votre sécurité, bouclez l'ensemble ceinture-hautrier. M 37447

L'accroissement du budget du Québec inquiète deux députés

QUEBEC (PC) — Deux membres de l'Assemblée nationale, dont un député libéral, ont souligné au cours de la dernière session l'accroissement énorme du budget de la province de Québec.

Le président du Parti créditiste, M. Fabien Roy, a noté que le budget de la province avait doublé depuis cinq ans.

M. Mark Assad — L-Papineau — a noté de son côté que le budget avait quintuplé depuis quinze ans.

Le dernier budget du Québec, pour l'année 1974-75, dépasse les \$6 milliards. Il s'élève à \$6,140 millions et constitue une augmentation de 12,5 pour cent par rapport à celui de l'année précédente.

"Si l'on regarde tous les autres Etats industrialisés dans le monde, on se rend compte que l'accroissement du budget du Québec a eu le plus grand essor de tous les pays industrialisés", a dit M. Assad.

"La chose la plus remarquable de notre budget de cette année c'est que nous avons dépassé les \$1,000 par tête. Le seul Etat, dans le monde industrialisé, qui a eu un budget aussi énorme, ce sont les Etats-Unis", a ajouté le député de Papineau.

Une brève vérification montre que ni l'un ni l'autre de ces avancés n'étaient vrais. M. Roy a légèrement exagéré l'accroissement du budget et

M. Assad l'a de beaucoup sous-estimé. Le budget du Québec était de \$3,677 millions en 1970-71. Au cours des cinq dernières années, il a donc augmenté de 67 pour cent et non de 100 pour cent comme le disait M. Roy. L'accroissement moyen au cours de cette période a été de 13,4 pour cent par an.

Le budget était \$617,797,000 en 1960-61. En parlant d'une augmentation de 500 pour cent pour les quinze dernières années, M. Assad était donc en-dessous de la réalité. Il s'agit d'une augmentation de 992 pour cent, c'est-à-dire que le budget a pratiquement décuplé. L'accroissement moyen au cours de cette période a été de 66 pour cent par année.

L'augmentation annuelle la plus importante, du moins au cours des récentes années, semble avoir été celle de 1965-66, le budget ayant augmenté de 45 pour cent.

Comme point de repère, il peut être utile de comparer l'accroissement du budget du Québec avec celui du Canada.

Au cours des cinq dernières années pour lesquelles les données sont disponibles, le budget fédéral est passé de \$12,04 milliards en 1969-70 à \$18,97 milliards, en 1973-74, une augmentation de 57 pour cent.

Au cours des quinze dernières années, entre les \$5,845 milliards en

1959-60, et les \$18,975 milliards, en 1973-74, le budget fédéral a augmenté de 225 pour cent comparativement aux 992 pour cent du Québec.

Si l'on regarde les vingt dernières années, on constate que le budget du Québec était de \$331 millions en 1955-56 et qu'il a donc augmenté depuis ce temps de 1,755 pour cent.

Durant une période équivalente, le budget fédéral — de \$4,46 milliards qu'il était en 1954-55 — a augmenté de 325 pour cent.

La différence d'accroissement entre le budget provincial et le budget fédéral devient stupéfiante si l'on fait porter la comparaison sur les quarante dernières années.

En 19 5-36, le budget du Québec était de \$35,9 millions. Il a donc augmenté de 17,000 pour cent. En d'autres termes, le dernier budget est 170 fois plus grand que celui d'il y a quarante ans.

De son côté, le budget fédéral était de \$360 millions en 1934-35. Le dernier budget fédéral représentait donc une augmentation de 5,170 pour cent par rapport à celui de 1934-35, c'est-à-dire qu'il est 51 fois plus grand.

Il convient ici de noter qu'au cours des quarante dernières années, la population du Québec, de même que celle du Canada, ont doublé, et que les gouvernements ont augmenté leurs services.

L'intérêt québécois

nos Obligations d'épargne du Québec

Elles sont encaissables en tout temps, à leur pleine valeur.

Elles arrivent à échéance dans 5 ans et rapportent un intérêt de 8% les deux premières années et de 8½% les trois dernières.

Elles se vendent en coupures de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000 avec un maximum de \$40,000 par personne ou succession. Pour les coupures de \$5,000, vos intérêts peuvent vous être expédiés directement par chèque, chaque année.

Les Obligations d'épargne du Québec sont offertes à tous les Québécois. Achetez-les chez votre courtier en valeurs mobilières, à votre banque, caisse populaire ou société de fiducie.

Investissons dans le Québec, c'est un placement sûr.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES



EATON

Accordez votre maison avec le printemps grâce à Weathervane

Les portes et fenêtres en aluminium Weathervane, fabriquées et ajustées sur mesure, donneront un aspect pimpant à votre maison et vous aideront à lui conserver sa fraîcheur intérieure cet été.

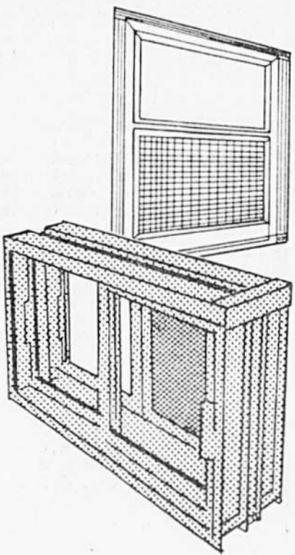
Des matériaux à la fois fonctionnels et décoratifs: fenêtres à 2 ou 3 coulisses avec moustiquaire.

Renseignez-vous à propos d'autres moyens d'améliorer votre maison: auvents et revêtements extérieurs en aluminium résistant aux intempéries.

Composez 842-9331 poste 284.

et un représentant ira vous faire un devis, sans frais ni obligation de votre part.

Eaton Centre-ville seulement (quatrième étage).
Rayon 453.



BIENVENUE AU
CASTOR
bricoleur



GRANDE INAUGURATION A PLACE PORTOBELLO DEMAIN, 1er MAI

Place Portobello prend de l'expansion Et la venue du CASTOR BRICOLEUR est un événement d'importance pour la population de la rive sud. Soucieuse d'offrir de plus en plus à sa fidèle clientèle une variété de services et de commodités, Place Portobello accueillera dans les prochains mois plusieurs autres magasins, dans le cadre d'un programme d'agrandissement qui en fera un centre commercial d'avant-garde

VENEZ FAIRE UN TOUR DEMAIN
À PLACE PORTOBELLO

DOMINION WOOLCO

- AGNEW-SURPASS LTEE
- BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE
- BAR LAITIER LECLERC
- BOUTIQUE DES VETEMENTS "ADONIS"
- BOUTIQUE MAXIME INC
- BOUTIQUE 13
- BOUTIQUE PIA ENR
- BOUTISEXE UNIQUE
- "JACQUES" INC
- BROSSARD NETTOYEUR ET BUREAU POSTE
- CHAMPLAIN ALUMINIUM INC
- GALERIE D'ART MARCEL FAVREAU

CASTOR BRICOLEUR

- LEWIS SHOES LTEE
- LIBRAIRIE METROPOLITAINE
- MAISON DE CHOIX INC.
- PEOPLES JEWELLERS LTEE
- PETIT POM POM ENR.
- PHARMACIE JEAN ST-ONGE
- REITMAN'S INC
- RESTAURANT PLACE TASCHEREAU
- RICHARD ALBERT CAR WASH
- GOLDEN EAGLE
- SALON HELENE DE CHAMPLAIN
- HAUTE COIFFURE
- SALON PORTO BELLO —
- BARBIER
- SOUTHSHORE TAXI
- WESTGATE REALTIES INC



PLACE PORTOBELLO, 7250 boul. TASCHEREAU, VILLE BROSSARD — Tél.: (514) 692-5090
À l'extrémité du pont Champlain, 2e sortie, à droite boul. Taschereau sud et vous y êtes

OPÉRA

VOICI L'OCCASION UNIQUE D'ACHETER VOS ALLIANCES À PRIX D'AUBAINE

GRANDE VENTE SUR TOUTE NOTRE COLLECTION DE JONCS-BAGUES ET ENSEMBLES À DIAMANTS

OPÉRA

LES 1er, 2, 3 et 4 MAI RABAIS ADDITIONNEL DE

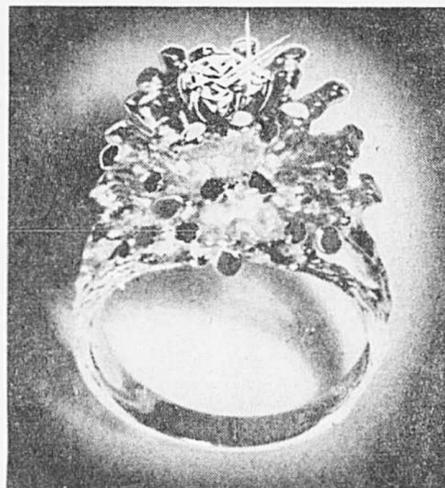
25%

SUR LES PRIX DÉJÀ RÉDUITS OPÉRA



Ord. OPÉRA \$169⁰⁰

VENTE \$126⁰⁰



Ord. OPÉRA \$331⁰⁰

VENTE \$248⁰⁰



Ord. OPÉRA \$240⁰⁰

VENTE \$180⁰⁰



Ord. OPÉRA \$195⁰⁰

VENTE \$146⁰⁰



Ord. OPÉRA \$179⁰⁰

VENTE \$134⁰⁰

• Diamant "Opéra" renommé pour sa qualité supérieure, sa couleur, sa limpidité, sa taille.
• Le plus important choix de modèles en or 10K et 14K, pour tous les goûts, tous les budgets.

• Garantie complète, police d'assurance pour un an, magnifique écrin.



NOTRE SUPPLÉMENT DE SUPER-AUBAINES

"PRINTEMPS-ÉTÉ 1974"

EST ARRIVÉ... SI VOUS NE L'AVEZ DÉJÀ, PRÉSENTEZ-VOUS À L'UN OU L'AUTRE DE NOS MAGASINS,

VOTRE EXEMPLAIRE VOUS Y ATTEND!

9 MAGASINS

POUR MIEUX VOUS SERVIR

OPÉRA

Montreal

130 est, rue Liège
900 ouest, rue Ste-Catherine
6982 Plaza St-Hubert

St-Jérôme
295A, rue St-Georges

Laval

Centre 2000 - Hypermarché
3195 boul. St-Martin

Joliette
70, place Bourget Nord

St-Léonard

5375 boul. Des
Grandes Prairies
(entre Viau et Lacordaire)

St-Eustache

Centre d'achat
Place St-Eustache
262 rue Hémond

Baie Comeau
26, rue Lasalle

CARRIÈRES et PROFESSIONS

fonction publique municipale

AGENT DE PERSONNEL

Classification des emplois
Nature de l'emploi: sous la direction du chef de section classification des emplois, le titulaire sera assigné à diverses tâches relatives au développement et à l'administration de plans de classification.

Qualités requises: posséder un diplôme universitaire en relations industrielles, en génie industriel, en administration ou autre discipline connexe et quelques années d'expérience en analyse et évaluation d'emplois. Les candidats devront avoir le sens de l'analyse; être en mesure de rédiger des rapports clairs et précis; pouvoir communiquer aisément avec les différents niveaux de l'organisation.

Traitement: jusqu'à \$18,600, selon les qualifications du candidat.

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nature de l'emploi: sous la direction du directeur du service des sports et loisirs, le titulaire aura la responsabilité de planifier, coordonner, développer et diriger le travail bibliothéconomique et bibliotechnique ainsi que toutes les autres activités de la division des bibliothèques. Il devra déterminer les objectifs de la division, étudier les besoins du public, planifier les services et assurer le fonctionnement des programmes.

Qualités requises: détenir une maîtrise en bibliothéconomie. Posséder au moins cinq ans d'expérience dans la direction d'une bibliothèque importante et, de préférence, publique. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: \$18,205-\$21,135, selon les qualifications du candidat.

ARCHITECTE-PAYSAGISTE

Nature de l'emploi: le travail consiste à concevoir et réaliser l'architecture de paysage pour l'aménagement de parcs, terrains de jeux, places publiques et autres espaces, en tenant compte des facteurs humains, esthétiques, économiques et fonctionnels. Il comporte aussi le contrôle de l'exécution en chantier.

Qualités requises: posséder un baccalauréat en architecture de paysage d'une université reconnue sinon posséder un diplôme universitaire en architecture ou en urbanisme d'une université reconnue et cinq (5) ans d'expérience en architecture de paysage.

Traitement: \$9,725-\$18,170, selon les qualifications du candidat.

ASSISTANT-TECHNIQUE

Architecture
Nature de l'emploi: assister un ingénieur, un architecte ou un technologue dans l'exécution de tâches secondaires ou routinières qui découlent de la réalisation de divers projets d'architecture.

Qualités requises: Détenir un diplôme d'études collégiales en architecture (C.E.G.E.P.) au moment de la nomination. Aucune expérience n'est exigée.

Traitement: \$7,204 - \$10,103

ASSISTANT-TECHNIQUE

Génie civil
Nature de l'emploi: assister un ingénieur ou un technologue dans l'exécution de tâches secondaires ou routinières qui découlent de la réalisation de divers projets de génie civil.

Qualités requises: détenir un diplôme d'études collégiales en génie civil (C.E.G.E.P.) au moment de la nomination. Aucune expérience n'est exigée.

Traitement: \$7,204-\$10,103.

OFFICIER EN ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Nature de l'emploi: effectuer, sous direction générale, des travaux comportant des études diverses sur la procédure comptable en vigueur à la Ville ainsi que sur les problèmes d'ordre financier. Participer à l'élaboration et à l'implantation de divers systèmes, définir les besoins d'informations des services usagers et effectuer l'analyse préliminaire, rédiger les procédures et documenter le système.

Qualités requises: posséder un diplôme universitaire en sciences commerciales ou comptables d'une institution reconnue ou être membre en règle d'une association de comptables reconnue. Plusieurs années d'expérience pertinente et progressive. Une partie de celle-ci devra avoir été acquise en comptabilité ou en vérification publique, commerciale ou industrielle, et une autre dans un des domaines suivants: organisation, méthodes, systèmes ou informatique.

Traitement: jusqu'à \$15,895, selon les qualifications du candidat.

AGENT DE VÉRIFICATION grade 2

Bureau du vérificateur de la Ville
Nature de l'emploi: effectuer des études et des analyses ayant trait à la vérification des opérations commerciales et administratives de la ville et d'organismes para-municipaux; participer à l'élaboration des programmes de vérification. Le titulaire est responsable d'un ou de plusieurs programmes de vérification dans un secteur donné; il coordonne et surveille le travail des agents de vérification grade 1.

Qualités requises: détenir un diplôme universitaire en sciences commerciales ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec l'emploi. Posséder quatre ans d'expérience progressive et pertinente à la nature de l'emploi. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: \$13,460-\$16,625, selon les qualifications du candidat.

INSPECTEUR DE PLOMBERIE

Service des Permis et Inspections
Nature de l'emploi: vérifier l'installation des systèmes mécaniques dans les constructions ainsi que les modifications qui y sont apportées par la suite, afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux règlements municipaux concernant la plomberie, la ventilation, la climatisation et le chauffage.

Qualités requises: avoir complété une 10e année d'études et détenir un certificat de qualification de compagnon-plombier. Un certain nombre d'années d'expérience dans des travaux de plomberie dont une partie acquise en qualité d'inspecteur, surveillant, contremaître, surintendant ou entrepreneur. Pouvoir lire les plans et préparer des croquis. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Au moins 25 ans et posséder un permis valide de conducteur ou de chauffeur à la date de la nomination.

Traitement: \$9,084-\$10,829 (sujet à révision)

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au Service du Personnel, bureau 416 à l'Hôtel de Ville, 275 est rue Notre-Dame et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Téléphone 872-3236 ou 37. **DANS TOUS LES CAS, LES CANDIDATS DOIVENT PARLER ET ÉCRIRE LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS. POSSEDER LES QUALITÉS PERSONNELLES APPROPRIÉES ET JOUIR D'UN ÉTAT PHYSIQUE SATISFAISANT.**

VILLE DE MONTRÉAL

REPRÉSENTANT DES VENTES

Une carrière rémunératrice dans la vente est offerte aux candidats enthousiastes qui ont un minimum de 2 ans d'expérience dans la vente ou dans l'épicerie. Les fonctions incluront les responsabilités de vente et de marchandisage pour les produits en conserves et congelés annoncés au niveau national. Les premiers contacts se feront avec les comptes en gros et au détail dans la région de Montréal avec la responsabilité immédiate des comptes importants. Nous offrons en commençant un salaire intéressant suivi par des augmentations régulières selon la compétence, d'autres avantages incluant une auto de compagnie et un plan complet de protection familiale.

Veillez envoyer votre "curriculum vitae" donnant les détails complets sur l'éducation, l'expérience et le salaire à:

R. L. Magnan
Gerant des Ventes

GREEN GIANT DU CANADA LIMITEE
110 ouest, Place Crémazie, suite 318
Montréal H2P 1B9

GASBEC INC. dans son expansion continue dans la Province de Québec est à la recherche d'un

REPRÉSENTANT DES VENTES pour le territoire de Québec.

QUALIFICATIONS:
• Agé de 25 à 35 ans.
• Ambitieux.
• Apparence soignée.
• Possédant beaucoup d'initiative.
• Expérience dans le gaz propane serait un atout.
• Expérience dans la vente hôtelière, restaurant et chauffage.

OFFRE:
• Période d'entraînement.
• Salaire selon qualifications.
• Entrevue confidentielle.
• Automobile.
• Fonds de pension et autres bénéfices marginaux.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

H. P. HOULE
27 ouest rue St-CHARLES
Longueuil, Québec

Adjoint Secrétaire de gestion (Comptabilité)

Emploi très intéressant dans le domaine de la comptabilité pour finissant de "The Institute of Chartered Secretaries and Administrators" ou pour personne avec expérience dans le travail administratif et corporatif et la comptabilité.

Les responsabilités sont diversifiées, y compris les fonds d'amortissement, le régime de retraite et l'émission d'actions et d'obligations. Le candidat choisi préparera en outre des relevés statistiques à l'intention du Gouvernement et de la Commission des valeurs mobilières. Il assurera également la liaison avec le bureau de crédit, la publication et la diffusion des rapports annuels et intérieurs et des prospectus; de plus, il préparera l'ordre du jour des assemblées et sera responsable de la rédaction des procès-verbaux.

Toute offre de service demeurera confidentielle et nous en accusons réception immédiatement. Veuillez adresser toute demande par écrit au

Directeur adjoint, Service du personnel
MONTREAL ENGINEERING COMPANY LIMITED
Place Bonaventure, C.P. 777
Montréal, Qué. H5A 1K3



CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME L'Hôpital requiert les services d'un(e) TECHNICIEN(NE) EN RADIOTHÉRAPIE Temps complet

QUALIFICATIONS:
— Technicien(ne) R.T.
— Membre de la Société des Techniciens en Radiologie Médicale du Québec.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à:

M. ANDRÉ PAQUETTE
BUREAU D'EMPLOI
1560 est, Sherbrooke, Montréal

CONTREMAÎTRE DE CONCASSAGE

Nous sommes à la recherche d'un contremaître responsable des opérations d'une usine de concassage de pierre à la Baie James.

Le candidat doit avoir une expérience pertinente de 3 à 5 ans. Salaire intéressant selon expérience et qualifications.

S'adresser à:

KOMO CONSTRUCTION INC.
1500 ouest, boul. Hamel
Québec G1K 6V9
(418) 688-9253 M. Amédée Demers

LA PRESSE VOUS OFFRE LE MEILLEUR CHOIX DE CARRIÈRES ET PROFESSIONS TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE.

la presse

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ASSURANCE COLLECTIVE

Devant la progression constante de nos activités dans le domaine de l'assurance collective (vie et accident-maladie) nous avons besoin de personnel compétent pour élargir nos structures et combler de nouveaux postes:

1) Poste dans la région de QUÉBEC:
CONSEILLER
 FONCTIONS: Promotion des ventes d'assurance collective-service à la clientèle.
 EXIGENCES: Connaissance de base du domaine de l'assurance-dynamisme-entregent.
 AVANTAGES: Salaire de base + auto + allocation de frais de dépenses + boni.

2) Postes au SIÈGE SOCIAL:
ANALYSTES DE RECLAMATIONS
 EXIGENCES: Minimum d'un an d'expérience dans le domaine des réclamations d'assurance collective.

SELECTEURS
 EXIGENCES: Expérience dans l'étude et l'approbation des preuves d'assurabilité (contrats individuels ou collectifs)

ETUDIANTS EN ACTUARIAT
 EXIGENCES: De 1 à 3 examens de la Société des Actuaristes. De préférence, une expérience dans les soumissions d'assurance collective.

RÉMUNERATION:
 Selon la compétence et l'expérience.
 Toute personne intéressée est priée d'appeler ou de faire parvenir sa demande à:

Service du Personnel
 LES PREVOYANTS DU CANADA
 801 est, rue Sherbrooke
 Montréal H2L 1K8
 527-3141

PERSONNEL GÉNIE MÉCANIQUE

Par suite de l'expansion continue des opérations de la compagnie Montreal Engineering, nous recherchons les services d'ingénieurs jouissant d'un statut professionnel reconnu et d'une expérience de travail connexe aux postes ci-après offerts à notre service de concepteurs à Montréal:

Ingénieur en mécanique d'équipement — de 2 à 10 ans d'expérience dans la fabrication de contenants sous pression et la conception d'échangeur de chaleur.

Ingénieur en mécanique d'équipement — de 2 à 8 ans d'expérience dans les spécifications et les applications d'équipements rotatifs; de compresseurs, pompes et amorceurs d'entraînement.

Dessinateurs / tuyauteries et concepteurs: de 5 à 15 ans d'expérience dans la fabrication et schémas de service de la tuyauterie, bobinage, relevés et contrôle d'inventaires de matériaux.

Ingénieurs puissance thermique: Ingénieurs en mécanique possédant expérience des spécifications, conception et construction de générateurs à vapeur, turbines à vapeur et à essence et autres dispositifs accessoires.

Bilinguisme souhaitable pour tous ces postes. Nous offrons également des occasions d'emploi à nos bureaux de Halifax, Regina et Calgary à des ingénieurs — puissance thermique.

Il s'agit de postes stables auprès d'une organisation grandissante d'ingénieurs-conseils.



Adressez résumé au:
 Directeur adjoint, Personnel
MONTREAL ENGINEERING COMPANY LIMITED
 Place Bonaventure, boîte postale 777,
 Montréal, Que. H5A 1E3



Fonction publique Canada / Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

ANALYSTES DU PRIX DE REVIENT

Fonctions: Le ministère des Approvisionnement et Services recherche des analystes du prix de revient. Les titulaires ont notamment pour fonctions de négocier annuellement avec des organisations de l'industrie les facteurs des prix de revient pour qu'on s'entende sur les tarifs et les barèmes de fixation des prix qui pourront ensuite entrer dans les futurs contrats passés avec un seul fournisseur; ils ont aussi à tenir les fonctionnaires de l'Approvisionnement technique au courant de la marche des négociations, et à déterminer si les entrepreneurs ont les ressources financières voulues pour mener un contrat à son terme.

Conditions de candidature: Diplôme universitaire sanctionnant des études portant principalement sur la comptabilité, la gestion des entreprises, le commerce ou la finance, ou admissibilité à l'accréditation à titre de comptable de profession par l'Institut des comptables agréés du Canada, l'Association des comptables généraux licenciés ou la Société des comptables en administration industrielle du Canada. En outre il est essentiel d'avoir de l'expérience en matière de comptabilité du prix de revient dans l'industrie.

Exigences linguistiques: Pour certains postes, la connaissance de l'anglais ou du français est essentielle. Pour d'autres, la connaissance des deux langues est essentielle. Les unilingues peuvent se porter candidats aux postes bilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre, aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. Celle-ci s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues. Ces postes sont aussi ouverts aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique depuis le 6 avril 1956, qu'ils aient ou non donné par écrit leur consentement à suivre des cours de langue.

Traitement
 \$14,812 à
 \$16,836
 (En cours de négociation)

Ministère des Approvisionnements et Services
 Ottawa (Ontario)

Si vous possédez les titres et qualités exigés, présentez votre demande sur la formule (PSC 367-401), "Demande d'emploi" que vous pouvez procurer aux bureaux de poste, Centres de la main-d'œuvre du Canada ou aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, et faites-la parvenir à l'adresse suivante:

SOUS-SECTION DE LA DOTATION EN PERSONNEL "C"
 PROGRAMME DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF
 COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
 OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Veuillez mentionner le numéro du concours 4-A-F-005-18 dans toute correspondance et envoyer le tout avant le 20 mai 1974.
 Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.



Fonction publique Canada / Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AGENT DES EXIGENCES DE DÉPÔT TARIFS ET SERVICES (2 postes)

La division des tarifs passagers, des taux et des services s'occupe des questions afférentes aux tarifs des transporteurs aériens des réseaux intérieur et international, des résolutions tarifaires adoptées par l'Association internationale des transporteurs aériens (IATA) ainsi que des études et examens portant sur les structures de tarifs passagers et marchandises et les horaires fixes de desserte.

FONCTIONS: Contrôler en fonction des lois et règlements applicables le dépôt des tarifs, leur contenu, la présentation des taux unitaires et des itinéraires, ainsi que des tableaux de service à horaire fixe et régulier des transporteurs aériens.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Ces postes demandent de l'expérience de la présentation des tarifs, des tableaux de service à horaires fixe et régulier et de l'interprétation des règlements applicables.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: Ces postes exigent la connaissance de l'anglais seulement.

Faire parvenir la formule "Demande d'emploi" (PSC 367-401) disponible dans les bureaux de poste, les Centres de la main-d'œuvre du Canada et les bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, et un résumé des antécédents professionnels avant le 20 MAI 1974 aux:

COMITÉ DES TRANSPORTS AÉRIENS
 COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS
 OTTAWA ONTARIO

TRAITEMENT
 \$10,597-\$12,046
 (En cours de négociation)

CADRES ADMINISTRATIFS
 COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
 TOUR "A"—PLACÉ DE VILLE
 OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro de concours: 4-A-P-004-18
 Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Sears

CONTRÔLEUR

Dans le cadre de son programme d'expansion Sears requiert un contrôleur

NOUS OFFRONS:
 — Programme complet d'initiation aux rouages d'une grande compagnie (durée approximative d'un an);
 — Semaine de 37 1/2 heures;
 — Plan-bénéfices complet;
 — Caisse de participation aux profits.

Compte tenu des responsabilités attachées à cette fonction, nous exigeons du candidat:
 — Diplôme universitaire en commerce (mention Comptabilité, R.I.A. ou C.G.A.), et deux (2) années d'expérience dans un domaine connexe;
 — Bonnes notions de la langue anglaise;
 — Age compris entre 25 et 30 ans.

Toute demande devra être accompagnée d'un curriculum vitae; elle fera l'objet de la plus grande discrétion. Prière de s'adresser par écrit ou prendre rendez-vous au

Bureau du Personnel (2e)
 Place Fleur de Lys
 Tel.: 529-9861, local: 307
 Simpsons-Sears Ltd.

GÉRANT GÉNÉRAL

Poste: Une compagnie très progressive, d'envergure internationale, spécialisée dans la fabrication et la distribution en gros de la quincaillerie spécialisée, est à la recherche d'un gérant général pour diriger sa filiale canadienne.

Exigences: Le candidat recherché doit posséder une expérience dans le domaine; il doit être familier avec la vente et connaître les réseaux de distribution. Même si la priorité est accordée aux produits de la compagnie, le candidat recherché aura la possibilité d'introduire de nouveaux produits et ainsi étendre le marché et améliorer les ventes. Il sera responsable de la comptabilité, des douanes, du transport, et des ventes, par l'intermédiaire de son gérant des ventes; il établira la politique des prix, contrôlera les inventaires, etc.

Remunération: Le salaire sera en fonction de l'habileté et de l'expérience du candidat. Un salaire de base est offert, plus un généreux boni incluant un programme d'encouragement basé sur les profits. Le tout peut représenter un gain annuel minimum pour la première année de l'ordre de vingt mille dollars.

Le poste se situe dans la région immédiate du Montréal métropolitain. Le candidat doit être bilingue.

Poissant Galarneau et Associés Inc.

Veuillez répondre en toute confiance au
 C.P. 291
 2604, Tour de La Bourse
 Montréal, Que.
 H4Z 1G8
 mentionnant le code 9-008.

EMPLOIS EN COMPTABILITÉ

Important manufacturier d'outils de coupe opérant usines et réseau de distribution à travers le Canada cherche présentement du personnel de comptabilité pour le bureau de la division à Granby, Qué.

SURVEILLANT SYSTÈMES DES COÛTS ANALYSTE FINANCIER COMPTABLE PRIX DE REVIENT

EXIGENCES:
 — Diplôme en administration et expérience des affaires;
 — Bilingue

SALAIRE: Selon instruction et expérience.

Faire parvenir résumé à:

SIMONDS CUTTING TOOLS
 80 av. Simonds,
 Granby, J2G 7Z5

CONTROL DATA INSTITUT CONTROL DATA

INSTRUCTEUR POUR OPÉRATIONS D'ORDINATEUR

L'Institut recherche les services d'un instructeur pour enseigner les cours d'opération d'ordinateur pour une formation de base. Le candidat doit avoir de l'expérience sur quelques uns des appareils suivants: S/360, S/370, CDC 3150, Systèmes 3. Le candidat doit être bilingue, et, de préférence, avec de l'expérience en enseignement et il doit être en mesure de programmer soit en Assembler, Cobol, RPG ou Fortran.

Veuillez communiquer avec:
 M. Marc Jetté, directeur
 INSTITUT CONTROL DATA
 2020 rue University, suite 1600
 Montréal
 284-8484

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

POSTE: Région métropolitaine.
 Notre client recherche les services d'un C.A. ou C.G.A. ayant de 4 à 5 années d'expérience dans une entreprise à caractère public. Le candidat sera choisi pour ses qualités de chef et sa compétence administrative.

FONCTION:
 — Conseils à la haute direction dans le domaine financier;
 — Analyse et interprétation des résultats financiers;
 — Direction d'un personnel de quelque 20 employés;
 — Financement à long terme et à court terme, systèmes et méthodes, etc.

LE TRAITEMENT INITIAL sera fixé par entente mutuelle; il interviendra des personnes gagnant actuellement au moins \$16,000.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

COUREY, LAGARDE ET ASSOCIÉS INC.
 Conseillers en Administration
 1, Place Laval, suite 500
 Laval, P.Q. H7N 1A1
 387-6471

COMPTABLES AGRÉÉS

POSTE: Notre client recherche les services d'un gradué récent.

FONCTION:
 — Assister le directeur des services financiers d'une importante entreprise à caractère public.
 Le traitement initial interviendra les personnes gagnant actuellement au moins \$12,500.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

COUREY, LAGARDE ET ASSOCIÉS INC.
 Conseillers en Administration
 1, Place Laval, suite 500
 Laval, P.Q. H7N 1A1 387-6471

VÉRIFICATEUR - QUALITÉ

Une importante manufacture de vêtements sport pour dames et enfants requiert une personne d'expérience ayant une expérience spécifique dans la couture et la finition de vêtements en tissu maille. Doit être bilingue, excellent salaire avantages.

PERT KNITTING LTD
 1350 Mazurette (L'Acadie et Louvain)
 389-8011



COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES

SECRÉTAIRE DE DIRECTION Service du personnel

Concours: S-47-74
QUALIFICATIONS REQUISES:
 — Avoir complété le cours secondaire V avec option appropriée ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

— Posséder un minimum de 5 années d'expérience pertinente dont au moins une partie à titre de secrétaire ou dans des fonctions similaires.
 — Connaître la sténographie, la dactylographie et la disposition de textes.
 — Connaître parfaitement les méthodes et les usages propres à la tenue d'un secrétariat;
 — Expérience dans les services du personnel serait un atout.

SALAIRE: Entre \$5,868 et \$7,721

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 13 mai à midi à l'attention de:
 M. André Chaput, directeur du personnel,
 COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES,
 2275 Honoré-Mercier,
 Ste-Rose.



ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER DUCHARME, LAPOINTE INC

TECSULT INTERNATIONAL LIMITEE EXPERTS-CONSEILS RECHERCHENT

CHEF RELATIONNISTE

Le poste: Le chef relationniste relève directement du président. Établir et maintenir les communications internes et externes, il procède dans les milieux appropriés l'image d'une société dynamique et progressive.

Le candidat: Le candidat féminin ou masculin parle bien le français et l'anglais et possède 4 à 5 ans d'expérience.

Salaire: À la mesure de l'expérience du candidat.

Monsieur Guy A. Gauthier, ing
 Directeur
 Département des Ressources Humaines
 TECSULT INTERNATIONAL LIMITEE
 4200 ouest, boulevard Dorchester
 Montréal, Québec
 H3Z 1V3
 Téléphone 934-0731, poste 203

CHEF DE LA COMPTABILITÉ

Ce poste est à la division de la chimie des Produits chimiques Domtar Ltée. Lieu de travail: Siège social à Montréal.

LE POSTE
 Relevé de la surveillance de toutes les opérations mensuelles habituelles de la comptabilité. Ceci comprend la surveillance et la formation de 5 comptables. L'aide à apporter aux usines dans la préparation de leurs rapports mensuels et la réalisation de toute la comptabilité de fin d'année. Le titulaire sera également appelé selon les besoins de la direction à aider le chef comptable sur des projets spéciaux.

LE CANDIDAT
 Doit avoir au moins, avoir terminé sa troisième ou quatrième année d'études en vue de l'obtention de son diplôme R.I.A. ou C.G.A. et posséder de trois à quatre ans d'expérience connexe.

La Société offre un programme complet d'avantages sociaux et un salaire de début proportionnel aux antécédents et à l'expérience. Par suite de la situation qui prévaut actuellement dans le secteur postal, les candidats sont priés de déposer leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous ou de téléphoner à 282-5674.

Service de l'emploi
 Domtar Limitee
 395 ouest, boul. de Maisonneuve
 Montréal (Québec)
 H3A 1L6

Dossier No. M 4.63



OFFRE DE POSTES

1 - INFIRMIERS (ERES) AUTORISÉS (ES)
 service général, temps complet.

2 - INFIRMIERS AUXILIAIRES
 service général, temps complet.

Ces postes sont offerts en vue de l'ouverture prochaine du Pavillon A-1, pour adultes.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur "curriculum vitae" d'ici le 15 mai 1974 à l'adresse ci-dessous mentionnée:

INSTITUT ROLAND SAUCIER
 Centre régional de santé mentale,
 Direction du personnel,
 150, rue Pineil,
 Chicoutimi nord, G7G 3N8

Première phase du projet d'épuration des eaux à Laval: \$8 millions

par Florian BERNARD

Le conseil municipal de Laval sera appelé à voter, dans une semaine, une dépense de \$8 millions en vue de doter une partie du territoire de l'île Jésus d'un réseau d'égouts collecteurs et d'un système de conduits sous-terrains.

Il s'agit de la phase initiale d'un vaste projet d'épuration dont le coût global atteindra \$180 millions. La future usine d'épuration coûtera, à elle seule, une somme d'environ \$35 millions. Cette usine régionale sera située dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, elle desservira non seulement l'île Jésus, mais également une partie du territoire de Montréal, soit la pointe

est du quartier Rivière-des-Prairies. Les dirigeants de Laval attendent une décision finale du ministère des Affaires municipales du Québec avant de procéder à la réalisation globale de ce vaste projet.

Une première phase

Le gérant de Laval, M. Marc Perron, doit se rendre à Québec, demain,

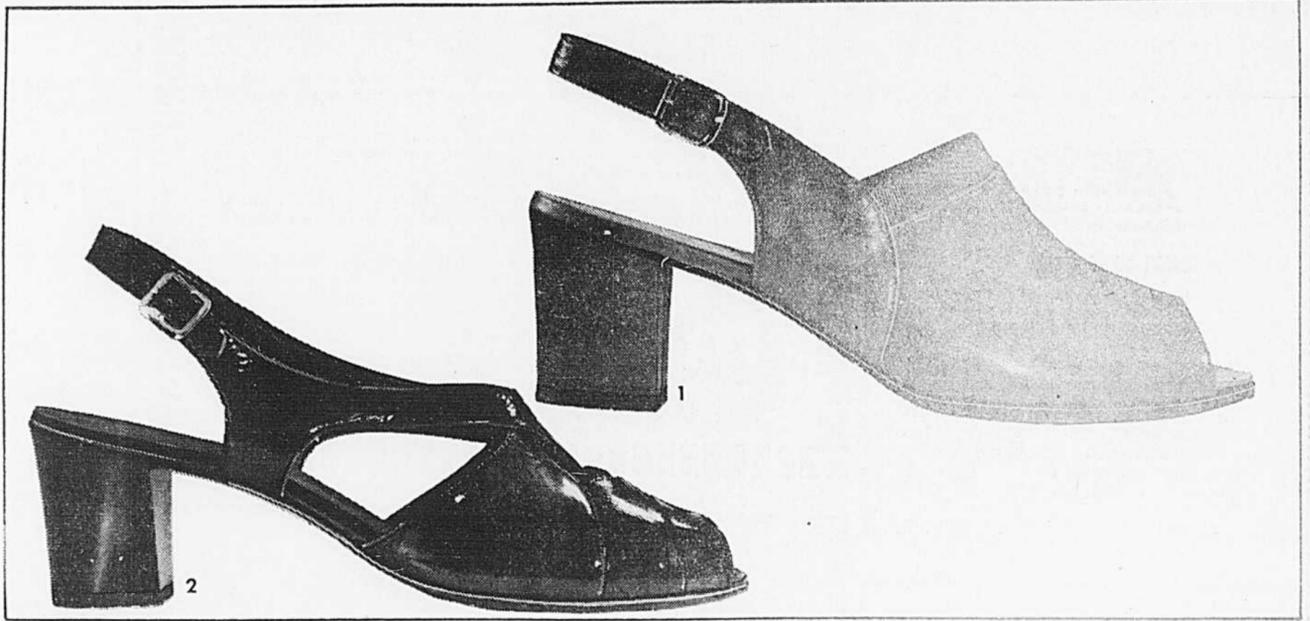
en vue d'obtenir les autorisations requises pour la réalisation de cette phase initiale de \$8 millions. Les conduits projetés passeront entre le boulevard des Laurentides et l'assiette de la future autoroute de Laval. Cette voie rapide doit prochainement relier l'île Jésus à l'autoroute Berthier, via l'embranchement situé à Charlema-

gné. L'initiative de Laval, permettra d'amorcer le programme d'épuration des eaux du territoire de l'île Jésus et de la région métropolitaine dont la CUM assume, pour sa part, une tranche de quelque \$400 millions. L'usine de la CUM sera située dans le quartier Rivière-des-Prairies. L'ensemble du projet, incluant les travaux de Laval et de la CUM, nécessitera des investisse-

ments de l'ordre de \$600 millions. C'est d'ailleurs le chiffre qui avait été avancé par le ministre des Affaires municipales, M. Goldbloom, peu avant les dernières élections provinciales.

Dans son plan directeur déposé en 1971, Laval prévoyait l'aménagement d'un immense parc régional dans la partie extrême-est de l'île Jésus, soit dans le quartier Saint-François.

EATON



Des escarpins-sandalettes pour maman...

1. Rapture

Sandale à bout ouvert et entrées élastifiées pour plus de confort. Empeigne en cuir à couture médiane. Talon-anière réglable. En platine, blanc, ton chameau ou bleu ou en cuir verni noir. Pointures 7 à 10AA, 5 1/2 à 10B et 6 à 9C.

27⁰⁰
la paire

2. Barbados

Sandale à bout ouvert et talon-anière réglable. Empeigne croisée en cuir et talon en "neolite". Cuir verni noir ou bleu. Pointures 7 à 10AA, 5 1/2 à 10B et 6 à 9C.

26⁰⁰
la paire

EATON Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish, Carrefour Laval, Rayon 238. Également vendu à ou par Sherbrooke (Carrefour de l'Estrie) et à ou par Ottawa (Centre commercial Bayshore).



...et des souliers Buster Brown

pour les filles

3. Dumpling: Sandale à bout fermé et talon-anière réglable sur le côté. Empeigne à couture médiane. Semelle plateforme. En cuir verni blanc, rouge ou bleu. Pointures 12 1/2 à 4D.

Ce modèle n'est pas vendu au Mail Cavendish

4. Dottie: Escarpin lace 2 oeillets à garniture simulation de perforations. Semelle et talon en matière synthétique. En cuir noir ou en cuir bleu à garniture rouge. Pointures 8 1/2 à 12, largeurs C et D. Pointures 12 1/2 à 4, largeur D

5. Playtime: Soulier d'été à double courroie-T, empeigne perforée et semelle de caoutchouc. En cuir blanc, bleu ou rouge. Pleines et demi-pointures 5 à 12, largeurs C et E. Ce modèle n'est pas vendu au Mail Cavendish

la paire
14⁰⁰

13⁰⁰
14⁰⁰

10⁰⁰

et les garçons

6. Right-On: Oxford à lacage 3 oeillets. Bout renforcé. En cuir marron, noir ou pépite d'or. Pointures 12 1/2 à 3, largeurs C et D. Pointures 3 1/2 à 8, largeur D

la paire
15⁰⁰
18⁰⁰

7. Gung-Ho: Oxford habillé pour garçons. Semelle et talon pleins. En cuir bleu à garniture de cuir verni ton os. Pointures 8 1/2 à 12, largeurs C et D. Pointures 12 1/2 à 3, largeur D

13⁰⁰
14⁰⁰

Ce modèle n'est pas vendu à Pointe-Claire et au Mail Cavendish.

Eaton Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval, Rayon 239. Également vendu à ou par Sherbrooke (Carrefour de l'Estrie) et à ou par Ottawa (Centre commercial Bayshore). Sauf indications contraires.



Venez ou téléphonez **842-9211**

EATON

NIVEAU
DU

MÉTRO CENTRE-VILLE

Ainsi qu'à Maisonneuve (2983, rue Sherbrooke est) et à LaSalle, (Centre commercial Pont-Mercier, 410 av. Lafleur).

Ainsi qu'à Anjou, Pointe-Claire et Mail Cavendish. Également à ou par Ottawa (Centre commercial Bayshore) et à ou par Sherbrooke (Carrefour de l'Estrie). Sauf avis contraire. Venez ou téléphonez 842-9211

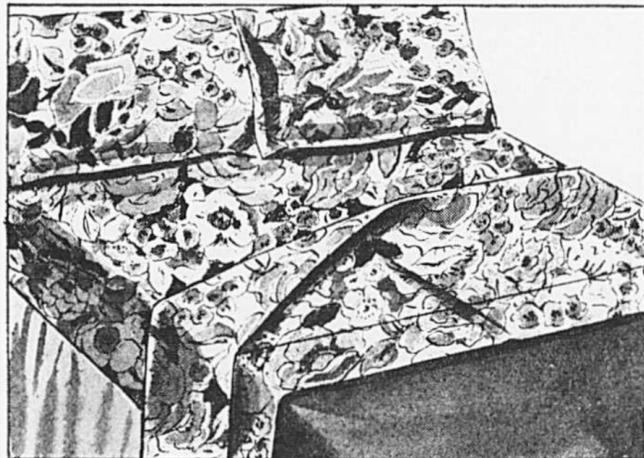


Messieurs, partez
d'un bon pas printanier

10.99 la paire

Soulier sport spécialement étudié pour le confort journalier. Dessus en suède, style mocassin, 2 oeillets, semelle en caoutchouc moelleux, cambrure coussinée. Choix de brun ou ton sable. Pleines pointures 7 à 12. Ne laissez pas passer cette chance de vous procurer le bien-être à bas prix. Rayon 937.

Ajoutez le soleil de mai dans votre maison



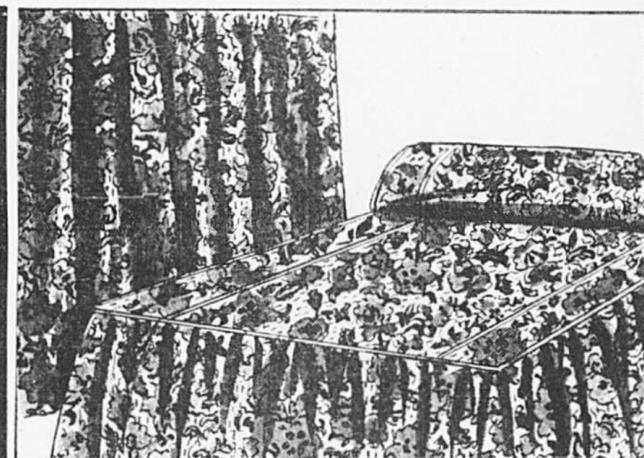
Fraicheur pastorale

Draps
Jumeau emboltant 39" x 75" ou droit 72" x 100" **5.99 ch.**
Double emboltant 54" x 75" ou droit 81" x 100" **6.99 ch.**
Grand format emboltant 60" x 80" ou droit 90" x 105" **10.99 ch.**
Taies d'oreiller assorties **3.79 la paire**
Drap et taie en doux mélange polyester et coton, env. 130 fils au pouce carré, motif floral moderne dans les tons de bleu, rose ou ton or. Retrecissement contrôlé, repassage non nécessaire. Des nuits à passer dans la douceur en perspective. Rayon 936.

Menu spécial pour notre clientèle des nouveaux magasins Eaton

Mail Cavendish
et
Carrefour Laval
Du lundi au vendredi
1.49

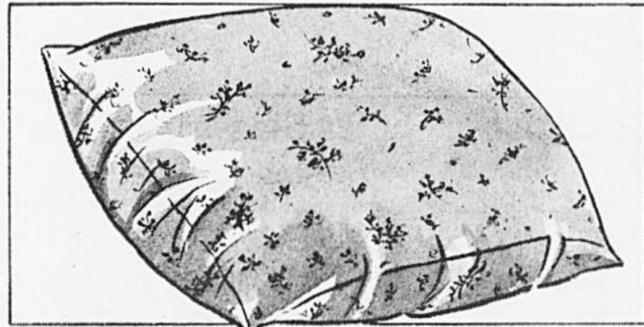
pour le plat principal, une boisson, plus une soupe ou un jus ou un dessert.
Eaton du Mail Cavendish, dans Côte St-Luc et Eaton du Carrefour Laval à Chomedey, Laval; ainsi qu'aux magasins d'Anjou et de Pointe-Claire.



Couvre-lit et draperies assorties

Couvre-lit 80" x 105" ou 96" x 105" **Prix Eaton 18.99 ch.**
Draperies
50" x 63" **14.99 la paire**
75" x 63" **20.99 la paire**
50" x 95" **18.99 la paire**

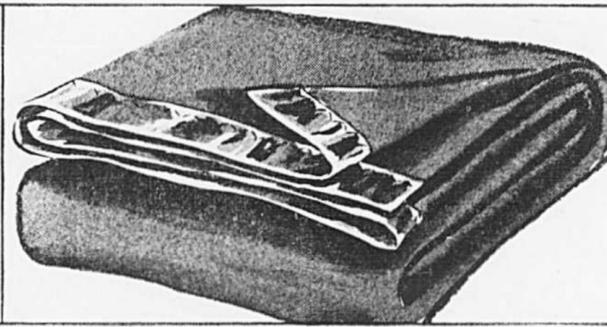
Nous vous offrons à bas prix des couvre-lits et des draperies qui raviveront votre intérieur d'un souffle printanier. En cheviote de coton egayée de motif floral aux vives couleurs de ton or, rose, rouge ou melon, la vable. Rayon 936.



Oreiller doux et moelleux

Prix Eaton **3.99 ch.** **2 pour 7.50**

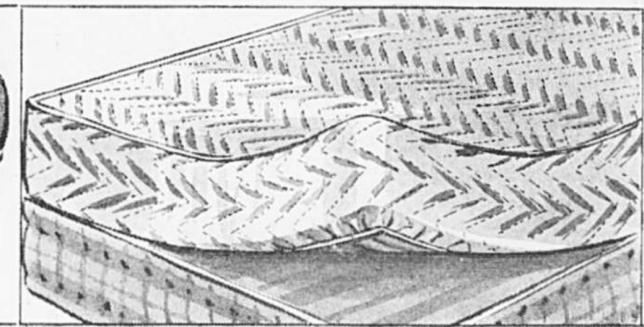
Ajoutez la légèreté, la souplesse et le confort dans votre lit. Oreiller en polyester recouvert de coton agrémenté d'un délicat motif floral. Lavable, séchage rapide. Env. 17" x 25". Venez vite! Rayon 936



Couverture à bas prix

Prix Eaton **5.99 ch.**

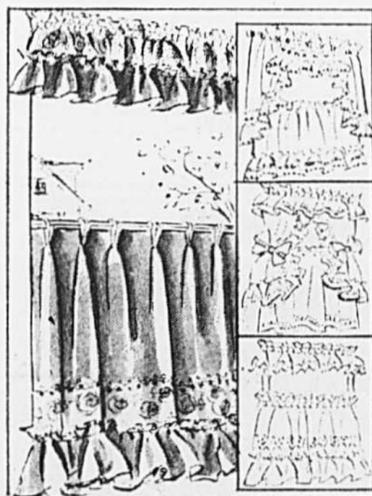
Couverture façon 74, en mélange polyester et viscose, lavable à la machine, traitée "Permanap" afin de garder son aspect premier, bordure soyeuse en acetate. Bleu, rose, vert, lilas ou ton or. Env. 72" x 84". Rayon 936



Couvre-matelas

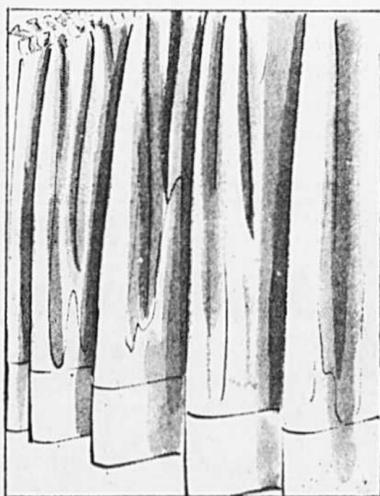
Jumeau 39" x 75" **Prix Eaton 7.49 ch.**
Double 54" x 75" **7.49 ch.**

Protège les matelas contre la poussière et l'usure. Rebord élastique qui étire bien la housse, matelassage en acetate et recouvrement de coton. Blanc seulement. Rayon 936



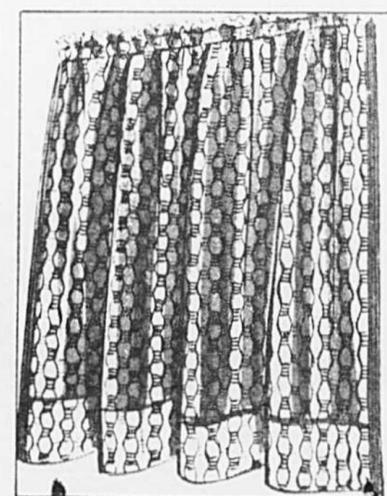
Rideaux pimpants

Rideaux en polyester à motif floral coloré de vert, bleu, ton or, melon ou rose sur fond blanc.
Pour le chalet:
2 rideaux du bas et 2 jabots **Prix Eaton 6.99 l'ens.**
Porte ou fenêtre:
rideaux étages comprenant 2 panneaux et 1 cantonnière **Prix Eaton 7.99 l'ens.**
Cuisine ensoleillée: 2 rideaux du bas et 2 jabots pour la fenêtre; 2 jabots et 1 cantonnière pour la porte. **Prix Eaton 14.99 l'ens.**
Rayon 936



Draperies en Tergal

Dimensions approx.
94" x 63" **Prix Eaton 7.99 ch.**
94" x 95" **9.99 ch.**
Plus n'est besoin de parler de la qualité des tissus en Tergal, tout le monde sait désormais que c'est synonyme de qualité. Eaton vous offre ces rideaux superbement finis, d'une tombée naturelle, avec revers de 5". Choix de vert avocat ou ton ivoire. Votre intérieur reflètera le bon goût. Rayon 936.



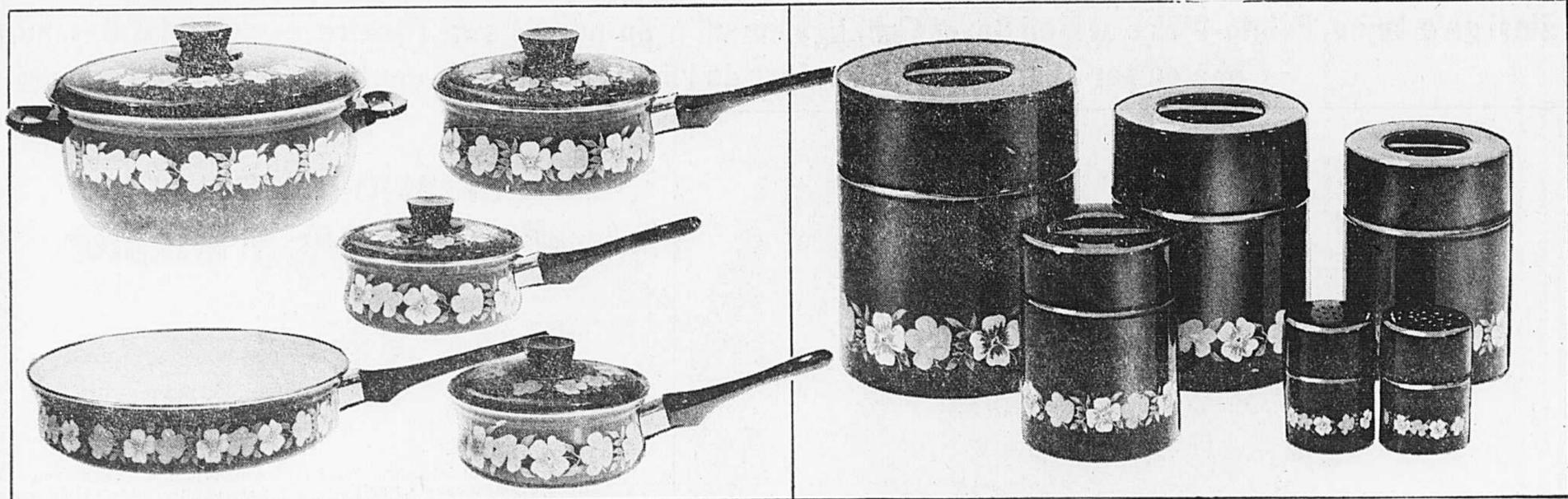
Rideau genre filet

Prix Eaton
Env. 45" x 63" **5.99 ch.**
Env. 45" x 95" **7.99 ch.**
Rideau d'apparence chaude et riche, qui mettra une douce ambiance familiale dans votre intérieur. Tissage genre filet, facile d'entretien, puisque lavable, repassage non nécessaire. Ton or, vert avocat ou melon. Rayon 936



Pour une maman rien n'est trop beau!

Ces accessoires domestiques sont sûrement dignes de votre mère



Batterie de cuisine émaillée

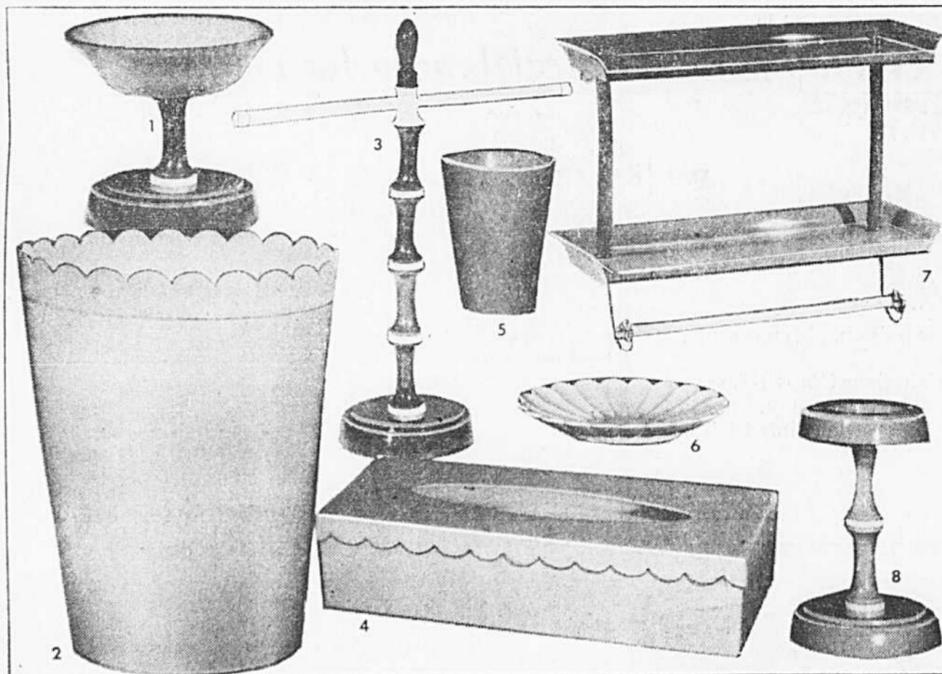
Prix Eaton **39⁹⁹** 9 pièces

Batterie de cuisine de style autrichien en porcelaine brune émaillée sur acier, ornée d'un joli motif floral. En forme de tulipe, avec couvercle plat décoré de jolis motifs assortis. L'ensemble est formé de: Casserole d'une pinte avec couvercle, d'une 1/2 pinte avec couvercle. Casserole de deux pintes avec couvercles. Rôtisserie 6 pintes avec couvercle. Poêlon 10" sans couvercle. Le couvercle de la rôtisserie s'y adapte.

Boîtes pour son armoire

Prix Eaton **6⁹⁹** l'ens.

Ensemble 6 pièces incluant boîte pour le sel et le poivre et une pour chacun des produits suivants: sucre, farine, thé, café. Brun avec motif fleuri, assorti à la batterie de cuisine.



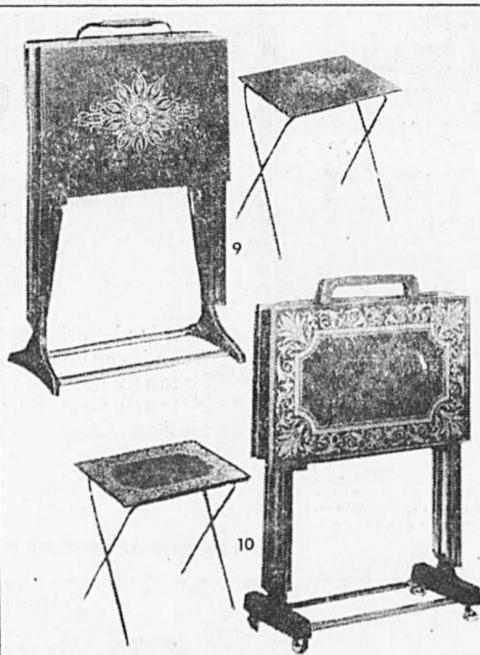
Accessoires de bain Manhattan

1. Porte-savon	2⁹⁸	5. Verre	.49
2. Panier	2⁹⁸	6. Porte-savon	.49
3. Porte-serviette 2 bras	5⁹⁸	7. Double-étagère avec barre	8⁹⁸
4. Distributeur de papier	1⁹⁸	8. Porte-verre et brosse à dents	2⁹⁸

La série "Hostess" pour votre salle de bain. Offerte en bleu bristol, rose siamois, lilas, ton or antique, vert ou blanc.

Eaton, Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval, rayon 254. Aussi disponible à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, et à ou par Ottawa, Centre commercial Bayshore, rayon 254.

Venez ou téléphonez **842-9211.**



9. Plateau «Sonata» 19⁹⁸

Plateaux pliants pour manger en regardant votre émission favorite. 15" x 21". Motif imitation noyer avec dessin ton or. Vendus en groupe de 4.

10. Plateaux sur roulettes

Prix Eaton **29⁹⁹**

Plateaux à motif «Victoria» pour vos repas devant le téléviseur. 15" x 23". Dessin de couleur ton or sur champ en vinyle vert. Plateaux livrés non-assemblés

11. Tables-gigognes

Prix Eaton **17⁹⁹** l'ensemble

Tables empilables en bois de style colonial damier sur le dessus. 3 tables de 15" x 15" x 15" dans chaque ensemble.

12. Tabouret de bar

Prix Eaton **2/15⁹⁹**

Tabouret de bar ajoutant au confort et à l'apparence. Siège rond rembourré de mousse, fixe, 28" de hauteur en noir ou melon. Convient à votre sous-sol moderne.

Festival printanier du vin chez Eaton

EATON en collaboration avec «The International Wine & Food Society» vous présente le Festival printanier du vin lundi, mardi et mercredi, les 6, 7 et 8 mai à la Salle à manger du neuvième étage chez Eaton Centre-ville.

- ★ Goûtez plus de 50 variétés de vins (de 18 h 30 à 20 h 30)
- ★ Dégustez un superbe buffet (de 19 h 30 à 21 h 30)
- ★ Dinez au son d'une douce musique
- ★ Tirage d'une caisse de bouteilles de vin chaque soir

BILLETS: \$12.00 chacun (non remboursable)

En vente chez EATON Centre-ville au Bureau de poste, au quatrième étage.

EATON EST À VOTRE SERVICE.

Centre-ville
677, rue Ste-Catherine ouest

Pointe-Claire
Centre commercial Fairview

Anjou
Les Galeries d'Anjou

ET MAINTENANT VIENNENT S'AJOUTER:
Mail Cavendish et **Carrefour Laval**

Boul. Cavendish, quartier Côte St-Luc.

Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

EATON